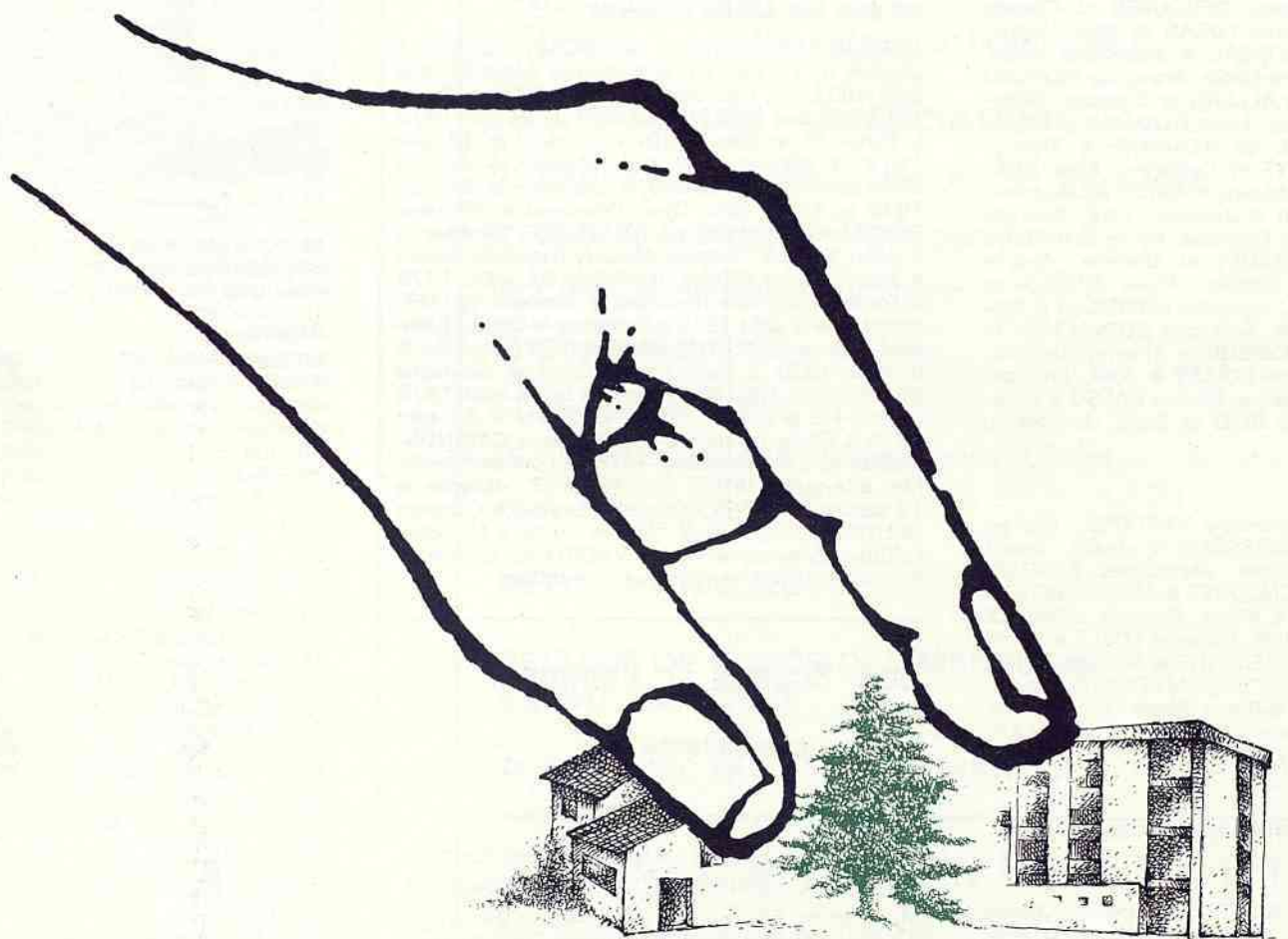


# SCEAUX

bulletin municipal d'information

NOVEMBRE 1979

n° 91



# POS

Pages 4 à 27, le dossier du mois

## LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE SCEAUX

Exposition du 24 novembre au 12 décembre 1979 à l'ancienne Mairie, 68, rue Houdan

# LES SCÉENS

## État civil

Période du 16 août au 15 septembre 1979

### NAISSANCES

Emmanuel, Antoine VINCENT ● Sébastien, Roger, Pierre, Georges POUILLE ● Thomas, Clément, Fabien DESCHAMPS ● Frédéric, Marc, Alexandre DESCHAMPS ● Alexandra, Félicie, Jeannine MARTELLI ● Karim BENSADIA ● Laurence BOLOMEY ● Rémy, Matthieu, Gildas, Adrien JAFFRAY ● Jérôme, Daniel MILLERAT ● Marie, Paule, Charlotte OLLIVE ● Frédéric, Jean, Philippe VERRAUST ● Hubert, Laurent GALTIER ● Marthe, Andréa, Louise LE MORE.

### MARIAGES

Philippe, Georges CAPOBIANCO et Nelly, Thérèse, Andrée YVON ● Patrick DEGOUSEE et Chantal LAUDE ● André, Gaston LUCAS et Anne, Marie, Marthe, Madeleine MOREAU ● Jean-Marc, Alain, Marie FERREY et Marie-Cécile, Françoise MOREAU ● Joël, René, Charles ALLARD et Christine, Geneviève MARTINET ● Guy, Louis GERMAIN et Marie-Guilhemette BONNAL de KERANNE ● Thierry, Marie, Robert VALETTE et Catherine, Anne BOCQUILLON ● Roland, Maurice MANCEL et Jeannine, Odette CHARPENTIER ● Jacques, Paul, Georges BISIAUX et Marianne, Christine, Sylvie RUNSER ● Bertrand, René THEBAULT et Danielle, Andrée DAMON ● Philippe, Charles, Marie JOYEUX et Marie-Paule, Monique, Françoise GRIMAULT ● Pascal, Christophe, Claude, Rodolphe BERNACHON et Brigitte, Marie LE LEVREUR ● Thierry, Jacques, Marie PAIN et Brigitte COLLET ● José, Philippe, Michel ROCA et Catherine, Sophie BALSO ● Antonio, Manuel ESTEVES RITO et Dany, Jacqueline, Denise CANU.

### DÉCÈS

Louise, Fernande, Jeannine VESQUES, Épouse DECOOP ● Louis CHEISSOUX ● André, Ernest COLAS ● Alice, Hélène, Marguerite BERGER, Veuve LACOSTE-SEIGNOURET ● Maurice BENITA ● Marcelle ESPINAT ● Victor, François, Marie LE RAY ● Louise LANTOINE, Divorcée LOZES ● Henri, Pierre, Louis VANDENBERGHE ● Maurice, Alfred CHOPLIN ● Carmen, Cécile METIVIER, Veuve CABA ● Nadia FLISSI ● Pierre, Marie LÉSENECHAL ● Laurent, Xavier, Marie GENTIL ● Suzanne LANDRAS, Veuve LEFAUCHEUX.

Période du 16 septembre au 15 octobre 1979

### NAISSANCES

Sarah COUSSIRAT-COUSTERE ● Aurélien, Charles AUCHECORNE ● Matthieu, Alain, Henri DUVERNET ● Jérôme, Julien SACHET ● Xavier, René, Joseph, Louis DORCIER ● Maxime BOISSAY ● Jean-Pierre, Claude, Lucien FABRE ● Jean-François, Guy, Olivier FABRE ● Rodolphe, Jonathan PIGOT ● Faustine, Agathe, Marie GUEGAND ● Julien, Bernard, Aurélien BIOCCO.

### MARIAGES

Jean, Lucien, Marie CHEVALIER et Véronique, Marie DE BUS ● Bernard, Laurent, Charles DAURY et Isabelle, Marie, Michèle CLAISSE ● Jean, René, Henri, Laurent FOURNIAL et Elisabeth, Brigitte, Maria BOUVRY ● Serge, André, Émile LÉON et Catherine, Véronique TRIPIER ● Philippe, Jean, Gérard LAVILLE et Sylvaine, Berthe DORÉ ● Hans, Jörg LANZ et Laurence, Françoise LOISEAU ● Phi-

lippe, Paul, Marie, Pierre MOTTOT et Dominique, Alice, Raymonde SOUILHOL ● René, Jean REPÉRANT et Claudine, Renée PAUMIER ● Francis FAUGERAS et Marie-Hélène PAUCO ● Éric CHILLAUD et Florence, Marie, Claude, Gilberte TOUTÉE.

### DÉCÈS

André, Camille BÉNITTE ● Mathilde, Augustine, Juliette DUPONT, Veuve MALPUECH ● Gustave, Edmond GARNAVAUX ● Marie, Anne, Victorine, Amandine JOUVE, Veuve DODEL ● Laure, Marie, Yvonne CONTRI, Veuve CONTRI ● Esther MILLOUD, Veuve AKOUN ● Marcel, Edouard LENNE ● Pierre-Lucien PHILIPPE ● René SCHLAEFFLIN ● Jean, Georges, Lucien BOURET.

### Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au Cimetière communal dans leur caveau de famille.

Marguerite LEWKOWICZ, née MORET, décédée à Clamart le 17 mai 1979 ● Andrée AMREIN, née BARTHELEMY, décédée le 21 mai 1979 à Paris-13<sup>e</sup> ● Eugénie KERLAU, décédée le 19 juin 1979 à Paris-13<sup>e</sup> ● Daniel RIGOT, décédé le 18 juin 1979 à Alfortville (Val-de-Marne) ● Jeanne KOMORN, née GOLDMANN, décédée le 25 juin 1979 au Mesnil-Saint-Denis (Yvelines) ● Germaine SINCE, née DESPOIS de FOLLEVILLE, décédée le 7 juillet 1979 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) ● Jean-Jacques BIDON, décédé le 27 juillet 1979 à Fontenay-les-Briis (Essonne) ● Marcelle WILMS, décédée le 6 août 1979 à Fontenay-le-Comte (Vendée) ● Jeanne MESLIN, née DAUSSY, décédée le 6 août 1979 à Saint-Lô (Manche) ● Germaine BRESSE, née GAUTIER, décédée le 26 août 1979 à Paris-16<sup>e</sup> ● Charles DREYER, décédé le 25 août 1979 à Clichy (Hauts-de-Seine) ● Jean CAIGNON, décédé le 14 septembre 1979 à Coursselles-sur-Mer ● Angèle DADIR, née FELEMEZ, décédée le 18 septembre 1979 à Draveil (Essonne) ● Christian DELIDAI, décédé le 7 octobre 1979 à Maisons-Laffitte (Yvelines) ● André VALENTIN, décédé le 6 octobre 1979 à Gonesse (Val-d'Oise).

## Des Scéens à l'honneur

### Palmes académiques

#### Au grade de Commandeur

M. André BAREAU, 15, boulevard Colbert.  
M. Charles DEVILLERS, 25, rue de Bagneux.  
M. Pierre LAJEUNIE, Proviseur du Lycée Lakanal, 3, avenue du Président-Franklin-Roosevelt.

#### Au grade de Chevalier

M. Pierre BEAUJARD, 1, allée des Pins.  
M. Pierre BELAYCHE, 12, avenue du Président-Franklin-Roosevelt.  
M. Maurice MATET, 1, rue des Filmins.

### Médaille de la Jeunesse et des Sports

#### Bronze

M. Jacques LUTON, 11, rue des Filmins.

### Médaille du Travail

M. GULDNER, Maire de Sceaux, a procédé le samedi 15 septembre 1979 à la remise officielle des diplômes de la Médaille d'honneur du Travail à de nombreux Scéens appartenant à la dernière promotion.

#### Grand Or

M. Barthélémy Fleitour, 8, rue de Bagneux.

#### Or

M. Barthélémy Fleitour, 8, rue de Bagneux – M. Raoul Heyvang, 5, allée des Tilleuls – M. Pierre Mahou, 51, rue de Bagneux.

#### Vermeil

M. Charles Berger, 10, rue du Maréchal-Foch – M. Pierre Blangy, 49, rue du Docteur-Roux – M. René Carpentier, 16, rue Paul-Couderc – M. René Clerc, 2, rue du Maréchal-Joffre – M. Henri Humbert, 1, rue Alain-Fournier – M. Pierre Jacquin, 48, avenue Georges-Clemenceau – M. Claude Larchier, 4, rue du Docteur-Roux – M. Christian Poisson, 9, rue des Mésanges – M. Jean Pouillaude, 7, rue Alain-Fournier – M. Germain Quirin, 2, sentier des Hauts-Sablons – M. Georges Roucou, 2, rue Jacques-Rivière – M. Jean-Roussel, 112 bis, rue Houdan – M. Jacques Villa, 6, avenue Carnot.

#### Argent

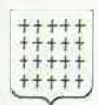
M. Serge Alexis, 44, rue du Docteur-Thore – Mme Yvette Arrou, 12, rue Berlioz – M. Jacques Audouin, 33, allée de Trévisse – Mme Odette Beaudry, 29, rue des Coudrais – M. Pierre Blangy, 49, rue du Docteur-Roux – M. André Bourgouin, 29, allée de Trévisse – M. Georges Brugnon, 4, rue Alain-Fournier – M. André Coste, 13, rue Alphonse-Cherrier – M. René Deguelde, 50, avenue Jean-Perrin – M. André Desforges, 13, rue des Filmins – Mme Christiane Desprez, 3, rue Raymond-Py – M. Michel Devin, 27, rue des Aulnes – M. Michel Dufourcq-Lagelouse, 4, rue Eugène-Maison – M. Pierre Flattot, 13, rue Alphonse-Cherrier – M. Claude Gay, 14, rue Paul-Couderc – M. Christian Hache, 89, rue Houdan – Mme Henriette Haubourdin, 9, avenue de Verdun – M. Pierre Joly, 12, avenue Arouet – Mme Colette Kuény, 200, rue Houdan – Mlle Paulette Laurent, 2, rue Maurice-Ravel – M. Jacques Lepouder, 13, allée Esterel – M. Henri Letaltec, 23, rue des Aulnes – M. Claude Margerie, 17, rue Guynemer – M. Roland Mary, 5, rue des Mésanges – Mme Jacqueline Mathieu, 24, avenue Fontenelle – M. Robert Méry, 7 bis, rue Jean-Mascrey – M. Roger Molinet, 1, rue de la Chrétienté – M. André Parisien, 1, rue des Mésanges – Mlle Claudine Pham Much, 38, rue Alphonse-Cherrier – M. Christian Poisson, 9, rue des Mésanges – M. Michel Roulland, 22, avenue du Plessis – M. Johannes Soquet, 18, rue du Maréchal-Joffre – M. Jacques Steverlyncq, 4, avenue Diderot – M. Jules Travers, 7, rue Alain-Fournier – Mme Stéphanie Verstraete, 57, avenue Georges-Clemenceau – M. Roger Vion, 14, avenue Jean-Perrin.

Monsieur le Maire remet son diplôme à M. Roger Molinet.



Studio Sud

UN NOUVEAU COMMERCE A SCEAUX



PRODUITS RÉGIONAUX  
spécialités de toute la France

# Chez l'Auvergnat

17, rue Houdan, 92330 SCEAUX  
Tél. 702.31.31



## Deux charcutiers de Sceaux « Meilleurs ouvriers de France »

Lors du récent concours des « Meilleurs ouvriers de France », deux employés de la charcuterie « Le Porcelet rose » (Mme Siozade) ont été désignés « meilleurs ouvriers » dans leur spécialité. Il s'agit de M. CHARTIER, Chef Charcutier, qui habite 41, rue Houdan et de M. ODEAU, Chef de partie, qui habite rue Florian. L'un et l'autre recevront officiellement leur diplôme en février prochain à l'occasion de l'exposition sur le travail manuel.



Mme Siozade et les lauréats ont de quoi être fiers des « chefs-d'œuvre » réalisés à l'occasion du concours.

Pour mesurer toute l'importance de cette distinction, il faut savoir que le concours des « Meilleurs ouvriers de France » organisé par les ministères de l'Éducation, du Travail, de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, a lieu dans toutes les branches de la production sur les plans régional et national et que, dans leur spécialité, MM. CHARTIER et ODEAU ont d'abord participé aux épreuves éliminatoires avant d'accéder en finale avec 22 autres collègues et de figurer parmi les 6 gagnants du concours.

## Club des Aînés

Quand un ami s'en va...

Pierre-Lucien Philippe, Vice-Président de notre Club, nous a quitté le 15 octobre, au soir...

Dans l'après-midi, s'adressant aux administrateurs réunis en conseil – ils étaient tous présents – il attirait leur attention sur l'importance du rôle qu'ils avaient accepté et les invitait à toujours mieux travailler ensemble pour une meilleure animation et une meilleure gestion.

Ses paroles resteront gravées dans nos mémoires comme un message.

Afin de nous encourager, sans doute, il avait fourni, fruit d'un long travail de patience, quantité de chiffres démontrant la vitalité du club qui allait avoir 5 ans : nombre d'adhérents, par âge, par activités, les départs, les nouveaux ; l'indication de la moyenne d'âge, 70 ans, nous avait donné l'occasion d'affirmer notre désir de demeurer des retraités actifs.

Et le soir même, il nous quittait, doucement, discrètement ainsi qu'à son habitude.

Bernadette, ses enfants, ont une immense peine. Nous leur disons ici, simplement, que Pierre-Lucien restera présent dans notre souvenir.

Nous n'oublierons pas l'exemple qu'il nous donnait d'un organisateur méthodique et d'un accueil chaleureux.

# sommaire

## LES SCÉENS ..... 2-3

- État civil
- Des Scéens à l'honneur
- Club des Aînés

## LE DOSSIER DU MOIS ..... 4-5

- Le P.O.S. de Sceaux : organiser et prévoir – ni immobilisme, ni utopie

## ÉDITORIAL ..... 5-6

- Le Plan d'Occupation des Sols de Sceaux

## POS DE SCEAUX ..... 7 à 27

- Dossier complémentaire à l'exposition

## COMMUNIQUÉS - ASSOCIATIONS ..... 28

- Caisse des Écoles : séjours en montagne
- Service national - Recensement
- Collecte sélective du verre
- Des travaux dans la ville
- Vélo-Club Scéen
- Club Scéen des Anciens des Blagis
- A Cœur Joie

## PETITES ANNONCES ..... 30

## SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS ..... 31

## A SCEAUX, DU 15 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE .... 32

# sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 91 - Novembre 1979

20<sup>e</sup> année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent  
Secrétaire de rédaction : Françoise Millet

Photographies : Studio Sud

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES



## ETS. BASSEREAU

fabrique, pose, entretien et répare  
**TOUTES FERMETURES  
STORES TOILES - VÉNITIENS**

3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

## La GLORIETTE

AU COEUR DE LA VIEILLE VILLE

4, rue Florian - 92330 SCEAUX - ☎ 350.46.10

SES CADEAUX TOUJOURS NEUFS - SES GRANDES MARQUES,  
SES ENCADREMENTS PEINTS À LA MAIN - SES ABAT-JOURS

LE TEMPS DE PARLER ET DE CONSEILLER

## Le P.O.S. de Sceaux : organiser et prévoir - ni immobilis

### Sa signification

Le projet de Plan d'Occupation des Sols de notre ville a fait l'objet au cours de cette année 1979 d'une révision générale, à partir des travaux de 1975-1976 effectués avec la Commission extra-municipale d'alors, avec pour objectif, une adaptation encore plus fidèle aux besoins et aux désirs de tous les habitants.

Le Plan d'Occupation des Sols a été l'occasion d'une véritable « mise à plat » de tous les problèmes que pose la gestion de la ville et son avenir. Tout ce qui se réalisera dans les prochaines années aura été annoncé par le POS et se fera dans le cadre qu'il définit.

Le POS doit donc traduire fidèlement les désirs des habitants, exprimés au niveau de la vie quotidienne aussi bien qu'en regardant l'avenir, sans négliger les besoins d'évolution et d'adaptation que requiert la vie d'une cité de 20 000 habitants. **Raisonnement et lucidement**, ce POS devrait permettre à tous d'habiter ou de travailler à Sceaux dans une cité vivante et agréable.

### Une ligne directrice : le maintien du caractère actuel

Maintien du caractère actuel ne veut pas dire conservatisme et immobilisme. Rien n'est en effet plus néfaste que de croire que figer les rues et les pierres conservera la ville. L'occupation évolue, les modes de vie changent et la ville doit s'adapter sous peine de péricliter.

Mais, s'il y a quelques années, on estimait que tout allait évoluer très rapidement, force est de constater que ce jugement s'est atténué. Aussi, le POS ne propose pas de bouleversement du caractère de la ville, mais invite à finir les aménagements entamés dans certains quartiers.

Ainsi, Sceaux pourra conserver son caractère tout en offrant raisonnablement des logements neufs, quelques services publics ou privés complémentaires de ceux existants, des améliorations locales aux communications entre quartiers.

La population devra être stabilisée autour de 20 000 habitants et sa composition socio-démographique sera respectée. Par exemple, freiner la diminution du nombre d'enfants, freiner le vieillissement et la dépopulation, conserver des emplois de production et de services, tels sont les objectifs visés à travers les réalisations autorisées par le POS.

### Trois conséquences sur les équipements, la voirie, l'habitat

La surface actuellement dévolue aux équipements qui ont été réalisés pour répondre aux besoins des habitants dans sa composition démographique paraît suffisante, ceci n'excluant pas des opérations de modernisation par restructuration sur place (par exemple, écoles du Centre) ou légère extension (par exemple, terrains de sport des Clos Saint-Marcel). Les besoins en ce domaine vont en effet grandissant, à population égale.

Ainsi les terrains encore libres, notamment ceux situés près des équipements existants ou constituant un potentiel de surface suffisamment important, seront réservés afin de sauvegarder l'avenir.

L'ensemble de la voirie automobile est jugé satisfaisant dans les emprises actuelles compte tenu du fait que les quartiers vont conserver leur caractère actuel ; la plupart des alignements sera abandonnée. Seules quelques mesures localisées seront maintenues pour améliorer la sécurité des piétons (élargir les trottoirs, les planter) et l'agrément de leurs déplacements et pour favoriser le stationnement (par exemple, comme il y a quelques années, rue du Lycée côté sud). Des marges de reculement seront établies pour conserver aux rues leur caractère verdoyant et éloigner les immeubles d'habitation des voies (par exemple, avenue de Verdun).

Parallèlement, des actions en faveur des piétons seront menées : réouverture ou création de sentiers, élargissement de trottoirs, réduction progressive de la place de la voiture dans le Vieux Sceaux... Certains alignements permettront de préserver l'avenir en vue de ces réalisations.

Dans ce cadre, il est bien évident qu'il ne saurait être question d'utiliser la plate-forme SNCF pour créer un « boulevard urbain » ; il conviendra d'y faire des aménagements respectant autant que possible le caractère verdoyant de ces lieux, sans pour autant, en pleine ville, en faire un lieu sans vie et risquant de devenir dangereux la nuit.

Des possibilités de construction neuve doivent être ménagées pour que parallèlement à une gestion de l'habitat ancien du Centre (opération programmée d'amélioration de l'habitat, intervention de l'Office d'HLM pour améliorer et réaffecter des logements vacants aujourd'hui, parce que vétustes), des opérations neuves permettent de maintenir la diversité d'âge et de classes sociales constatée actuellement. Ces logements neufs permettront d'accueillir des habitants jeunes avec enfants : cet apport devrait compenser la dépopulation du bâti existant (1) et permettre le maintien d'une utilisation optimale des équipements sans charge supplémentaire.

### La construction neuve dans les années à venir : raisonnable mais indispensable

Celle-ci devra se faire dans le respect des sites et paysages actuels, ce qui limite son implantation. Elle prendra place soit dans des opérations publiques décidées par la ville, soit dans des opérations ponctuelles privées ou para-publiques (menées par l'Office d'HLM par exemple).

On peut estimer que, dans les 10 ans à venir, 300 à 500 (2) logements seront construits. Sans donner une liste exhaustive et une véritable programmation, ce qui n'est pas possible, on peut indiquer :

- où un chiffre est déjà avancé :
  - Charaire : 70 logements dont 55 sociaux,
  - Benoît : 35 logements, si possible tous sociaux ;
- où il reste des opportunités :
  - Vieux Sceaux, par meilleure utilisation de bâtiments ou parcelles existants,
  - quartiers pavillonnaires, où quelques parcelles libres subsistent encore ou par division de grandes parcelles,
  - parkings tels que, par exemple, celui de Robinson, mais en conservant bien sûr les capacités de stationnement et en même temps qu'un aménagement commercial ou artisanal en liaison avec le rôle du quartier,

- le long de la rue Houdan entre la place de Gaulle et les Quatre-Chemins,
- quelques parcelles très diffuses, dans des secteurs qui sont déjà quasiment à vocation de petits immeubles avec jardin.

Selon sa capacité d'intervention, l'Office d'HLM sera présent notamment en utilisant le droit de préemption dont disposera la commune lorsque le POS sera rendu public. L'objectif sera de permettre à de jeunes ménages Scéens de trouver un logement locatif à un prix raisonnable, adapté à leurs revenus dans des immeubles de qualité, bien intégrés au quartier d'accueil.

### L'emploi : plutôt organiser et prévoir que subir et attendre

Sceaux est ce qui est communément appelé une cité résidentielle, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'emplois sur place et que la ville ne doive pas s'en préoccuper.

Sceaux compte 20 000 habitants et près de 9 000 actifs. Il y a environ 4 500 emplois à Sceaux même, dont la moitié occupée par des Scéens. Ces emplois se trouvent dans le secteur administratif et dans le commerce. Mais il y a aussi des emplois de production, dans de petites entreprises et chez des artisans, notamment de service, (bâtiment, travaux publics...).

Qu'apporment à une ville les emplois ?

- Une diminution des déplacements logement-travail, donc de la circulation automobile.
- Un équilibre de la vie locale aussi bien par la proximité des services nécessaires aux habitants que par l'animation diurne.
- Une répartition plus équilibrée des charges de fonctionnement entre ménages et entreprises (à Sceaux, 85 % et 15 % des impôts locaux respectivement, soit la part de taxe professionnelle la plus faible du département).

A Sceaux, un certain développement des emplois serait utile, ce qui suppose qu'on commence par conserver ceux qui existent. Or, beaucoup d'entreprises et artisans sont installés dans des conditions souvent mauvaises pour eux et leur environnement dans le Vieux Sceaux.

Les actions en faveur de l'emploi que la ville a décidées sont les suivantes :

- Réalisation d'un petit programme de bureaux dans l'îlot Charaire (900 m<sup>2</sup>) et de 3 500 m<sup>2</sup> de commerces (réserves comprises).
- Création d'une structure d'accueil adaptée et intégrée au tissu urbain de Sceaux pour permettre aux entreprises et artisans du Vieux Sceaux de se moderniser et se développer, avant qu'ils ne risquent de partir ailleurs pour trouver les conditions nécessaires à l'exercice de leur activité.
- Autorisation quasi automatique et possibilité supplémentaire d'utilisation du sol donnée aux implantations commerciales de petites unités, en particulier dans le Vieux Sceaux, dont la vocation est évidente.
- Incitation aux implantations commerciales ou aux professions libérales avenue de Bourg-la-Reine, en prolongement du centre des Blagis.
- Surfaces pour artisans ou commerçants offertes systématiquement en rez-de-chaussés des aména-



## CHARLES GERARD

JOAILLIER - FABRICANT  
atelier sur place

vend ses bijoux avec une garantie gratuite contre tous les risques pendant 1 an  
pour tout achat de bijoux de 1.000 à 10.000 F selon un contrat ABEILLE-PAIX n° 2040253

102, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.02.14

deplane

## me, ni utopie

gements publics comme celui de l'îlot Benoît (ou d'autres à venir ultérieurement : parking Robinson, par exemple).

### Les équipements publics : extension et modernisation

Les besoins d'extension les plus ressentis aujourd'hui concernent les services publics communaux (la Mairie, services administratifs et services techniques) et les services tels que la Poste. C'est ce qui explique la nécessité de pouvoir construire sur la parcelle actuelle de la Mairie (densité et emprise au sol suffisante pour éviter les grandes hauteurs, réservation pour accès afin de conserver les villas bordant la Mairie) et de pouvoir conserver libre un terrain pour les services techniques d'environ 5 000 m<sup>2</sup> au sentier des Torques.

La Poste trouvera dans l'îlot Charaire une extension normale et bien adaptée aux besoins de fonctionnement propre et de service aux habitants.

D'autres besoins de modernisation et d'extension pourront trouver place sur les emplacements réservés à cette fin dans le POS (terrain de sport, commissariat de Police...).

Vous pourrez vous reporter aux pages qui suivent pour en examiner la liste exhaustive, qu'il serait inutile et fastidieux de répéter ici.

### Les espaces verts : protection du patrimoine et aménagements nouveaux

Sceaux est parmi les villes les plus verdoyantes de la banlieue parisienne, non seulement grâce au Parc et au Jardin de la Ménagerie mais aussi grâce aux petits jardins et espaces qui donnent aux rues leur verdure.

Bien entendu, les grands espaces verts sont protégés. Mais également les parcs des Bas-Coudrais, de la Résidence Penthièvre, du Lycée Lakanal et des parcelles privées qui font l'objet d'un classement assurant leur maintien.

Les aménagements autorisés respecteront le souci de maintenir un caractère verdoyant à notre ville : divers articles du règlement ont été rédigés à cette fin. Par exemple, au sentier des Torques, les jardins actuels, loués à titre précaire, trouveront un statut définitif sur une surface quasi-identique après aménagement par la ville. Autre exemple : le règlement du Vieux Sceaux préserve les espaces libres, surtout pour des grandes parcelles.



Paul MERMET  
Maire adjoint

(1) De 1968 à 1975, 1 200 logements construits et une baisse légère de population.

(2) Ce qui comparé au passé, marque un net ralentissement : 30/50 logements par an contre 170 dans les années 1970.

## éditorial

### Le Plan d'Occupation des Sols de Sceaux

par E. GULDNER, Maire de Sceaux

Ce numéro du Bulletin Municipal d'Information est presque entièrement consacré au projet de Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de notre ville. Il paraît en même temps qu'est organisée à l'ancienne Mairie une exposition ayant pour thème le POS.



Peut-être n'est-il pas inutile pour tout le monde que je rappelle que le POS est le plan d'urbanisme local. Il définit les caractéristiques des différentes zones de la ville : zones d'habitation (pavillonnaire, collectif ou en ordre continu), zones d'activités (commerciales ou artisanales), zones de services (publics ou privés), zones mixtes ; il fixe le tracé des voies et des réseaux divers et la localisation des équipements publics ; il détermine les conditions d'utilisation du sol, c'est-à-dire les limites du droit de construire et, notamment, le Coefficient maximum d'Occupation du Sol (COS), l'implantation des constructions par rapport aux voies et aux limites séparatives des parcelles, l'emprise maximale au sol, la hauteur maximale des bâtiments et leur aspect extérieur, les aires de stationnement, etc.

Le Code de l'Urbanisme impose à toutes les communes des Hauts-de-Seine l'obligation d'avoir un POS élaboré selon une procédure minutieusement réglée et approuvé par l'autorité de tutelle après enquête publique, afin qu'il puisse être opposable à tous.

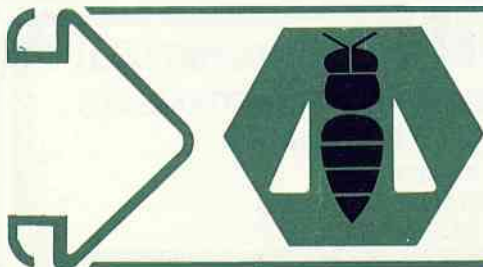
Élaborer le POS de notre ville est une affaire capitale, car il s'agit de prévoir et d'orienter l'évolution de la cité de manière qu'elle soit ou qu'elle devienne et qu'elle puisse rester une commune viable, offrant à ses habitants le cadre de vie le mieux adapté à leurs besoins.

Parce que le Conseil municipal ressent très vivement l'importance de cette œuvre et la responsabilité qu'elle implique, nous en avons fait un objet privilégié de la participation de la population.

Ceux d'entre vous qui habitaient déjà à Sceaux à l'époque se souviennent que nous avons publié en mars et en novembre 1974 des numéros spéciaux du Bulletin Municipal consacrés à l'aménagement de notre ville : le n° 60 exposait les données essentielles sur lesquelles devait être établi le POS, le n° 63 publiait les résultats d'un sondage d'opinion de l'IFOP sur « Les Scéens et l'aménagement de leur ville » ainsi que les conclusions des réunions publiques organisées à la demande de la Municipalité par un organisme spécialisé, l'Union Nationale des Centres d'Études et d'Action Sociale, en vue de sensibiliser la population aux problèmes d'urbanisme.

C'est à la même époque que nous avons constitué trois commissions extra-municipales ayant pour mission d'étudier en détail l'avant-projet de POS de la ville : une commission générale chargée de mettre au point le règlement d'urbanisme et deux commissions spéciales devant s'occuper, l'une de l'îlot Charaire, et l'autre, du Vieux Sceaux. Ces commissions ont bénéficié de la participation active de représentants d'associations locales qui s'intéressent plus particulièrement à l'aménagement de notre ville : le Groupe d'Études d'Urbanisme des Habitants de Sceaux, le Groupe Scéen pour la Participation Locale, Protection et Renouveau, l'Union Féminine Civique et Sociale, le Club des Aînés.

Suite page 6



## Jacques BONNEMAIN

Agent général d'assurances ABEILLE-PAIX  
GARANTIES IMMÉDIATES POUR TOUS LES RISQUÉS

ASSURANCE GRATUITE BIJOUX CHARLES GÉRARD

31, rue Houdan (1<sup>er</sup> étage) - 92330 SCEAUX - Tél. 660.59.27



## Éditorial (suite)

Des maquettes des projets d'aménagement de l'îlot Charraire et de l'îlot Benoît ont été exposées pendant plusieurs semaines dans le hall de la Mairie ; elles ont été vues par une grande partie de la population et ont fait l'objet de nombreuses observations écrites, dont il a été tenu le plus grand compte.

Depuis 1976, le projet de POS de Sceaux, comme celui de la plupart des autres communes, a subi une lente maturation à la faveur de nombreux échanges de correspondances et de contacts avec les administrations intéressées, en particulier avec la Direction Départementale de l'Équipement. La lenteur de la procédure a permis, d'une part, de faire des mises au point dictées par l'expérience, par des études plus poussées, ainsi que par les modifications de la législation et l'évolution des esprits, d'autre part, d'aboutir à des compromis acceptables sur les points sur lesquels la Municipalité et les administrations de tutelle avaient des vues divergentes (par exemple la destination de la plate-forme de l'ancienne ligne de chemin de fer Paris-Chartres par Gallardon, l'élargissement des voies départementales, etc.).

Mais je dois insister sur le fait que le POS qui vous est présenté aujourd'hui n'est encore qu'un projet ; ce numéro spécial du Bulletin Municipal et l'exposition à l'ancienne Mairie font encore partie de la phase de consultation spontanée et officieuse de la population. L'enquête publique officielle ne viendra qu'ensuite, lorsque le Préfet le mettra à l'enquête et désignera un commissaire-enquêteur. Ai-je besoin de dire que le Conseil municipal souhaite recueillir les observations que les habitants de Sceaux auraient encore à formuler au sujet du projet de POS, dès maintenant et avant de donner son avis au Préfet. C'est pourquoi je me permets de vous demander de lire très attentivement ce numéro du Bulletin et de venir voir l'exposition à l'ancienne Mairie, qui restera ouverte jusqu'au 12 décembre. Nous organiserons, d'ailleurs, des visites commentées de l'exposition à l'intention de chaque comité de quartier, visites au cours desquelles tous éclaircissements utiles pourront être donnés par le Directeur

des services techniques de la ville et par ceux des membres de la Municipalité qui y participeront.

Les idées directives du POS de notre ville sont excellemment exposées dans les pages qui suivent et sur les panneaux de l'exposition. Elles peuvent se résumer en deux propositions :

- maintenir le caractère de notre ville et sauvegarder son environnement ;
- assurer sa vitalité et son avenir.

Sceaux est une petite ville où l'on se connaît, où l'on communique, où l'on s'entraide ; il ne faut pas qu'elle soit noyée dans l'agglomération parisienne. C'est une ville calme et verdoyante, qu'il faut protéger contre le béton et les pollutions. Elle a un passé prestigieux, dont il faut respecter les traces. C'est un centre scolaire et culturel très vivant, et elle doit le rester.

Mais il faut aussi que la population dispose des logements, des équipements et des services nécessaires, et il faut que la ville ait des ressources suffisantes pour se payer les équipements et les services sans lesquels il n'y ferait pas bon vivre.

Si les sondages d'opinion révèlent que la grande majorité de la population approuve les limitations du droit de construire qui empêchent une densification excessive de l'habitat, les statistiques prouvent aussi que les familles sceannes souhaitent vivement voir augmenter sur place les possibilités de logement, en particulier pour les jeunes ménages, et que les jeunes de Sceaux, qui sont nombreux, attachent plus d'importance à la construction d'équipements sportifs et culturels qu'à la conservation à tout prix de l'actuel cadre de vie.

Il appartient aux élus d'arbitrer et de concilier dans une juste mesure ces exigences. Ils le feront avec d'autant plus de perspicacité qu'ils auront été mieux éclairés par un réel effort de participation de toutes les catégories de la population.

E. GULDNER

## MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et transformation d'appartements, de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25

**Ets CHATEAU**

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX  
accès véhicules : 11, rue Michel Charraire

DF

**AU DOMAINE ROYAL**

**TOUTE L'ALIMENTATION**  
dépositaire produits Hédiard et Fauchon

\* \* \*

**L'OCEAN**

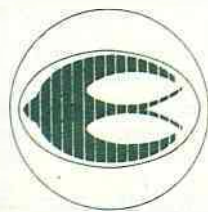
**ARRIVAGES DIRECTS  
POISSONS ET CRUSTACÉS**

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX

TÉL. 661.02.09

decliane

decliane



**L'HIRONDELLE** au service  
de la table et du foyer

16, place du Général de Gaulle 92330 SCEAUX  
☎ 702.68.60

*Cadeaux, listes de mariages, classique, contemporain, rustique*

decliane

**PEINTURES**  
**PAPIERS PEINTS et TISSUS**  
**DÉCORATION — RAVALEMENT**

**r. bourgoïn**

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) - 92330 SCEAUX

DEVIS GRATUITS ☎ 702.59.17 24h sur 24

FD

**J. DAUPHIN** ANCIEN CABINET DECO

GÉRANCE D'APPARTEMENTS  
ET D'IMMEUBLES

145, rue Houdan  
92330 - SCEAUX

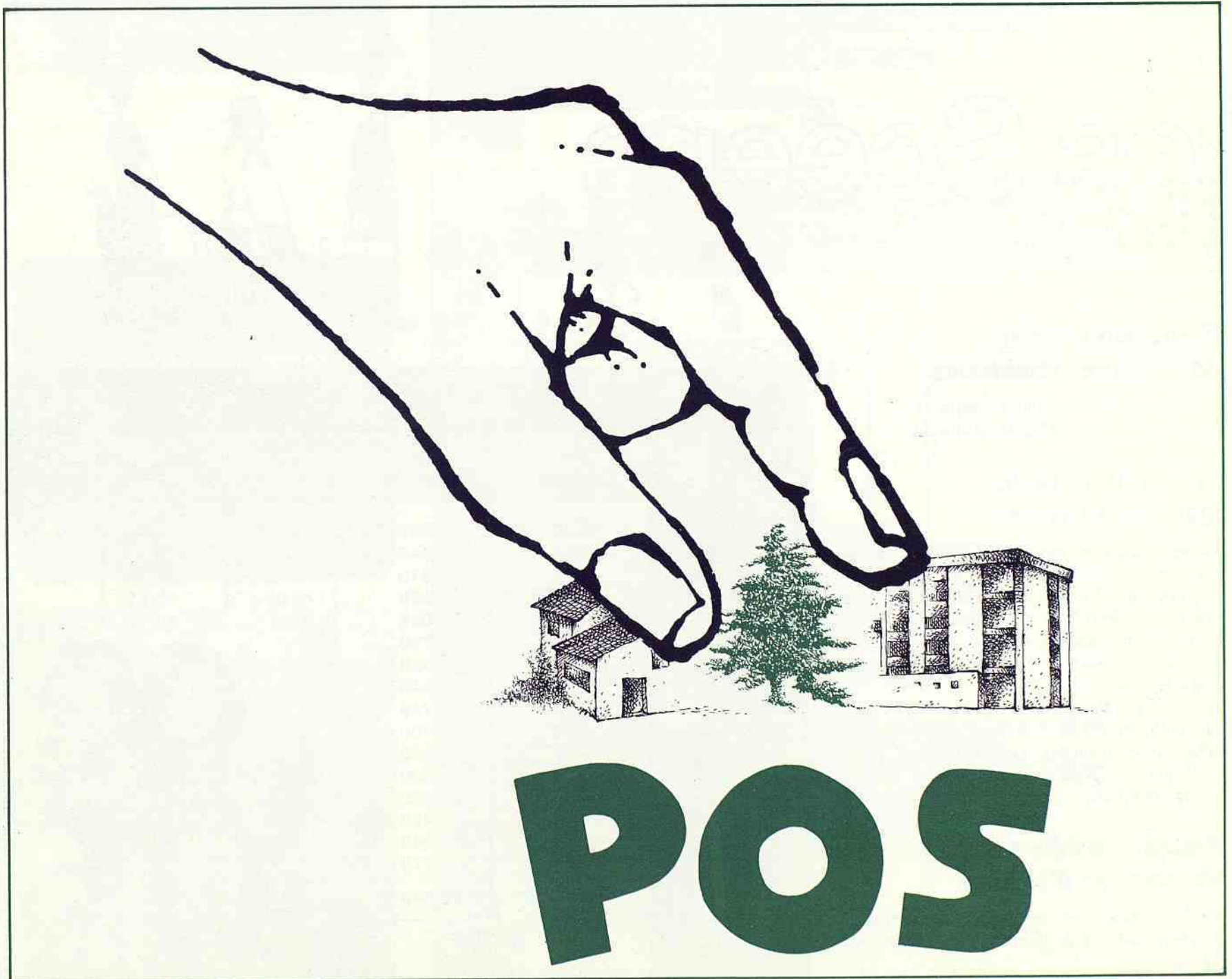
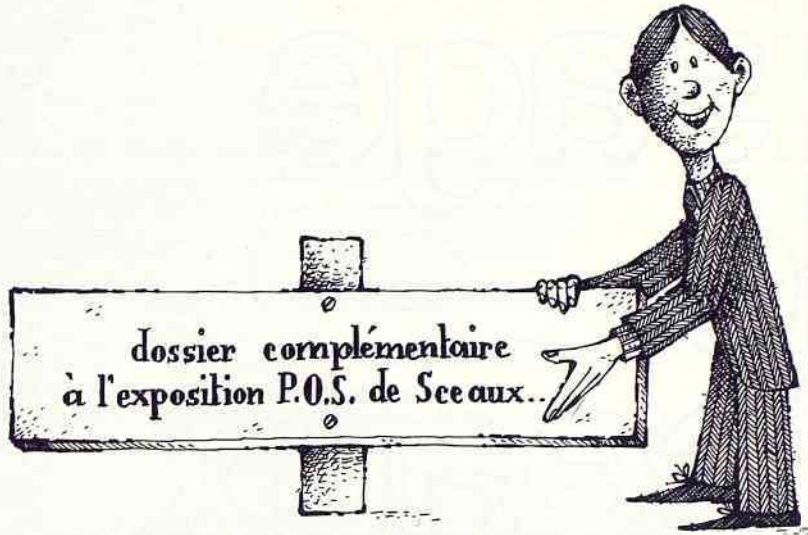
☎ 660 67 21 +

locations  
toutes transactions  
AGENT IMMOBILIER FNAIM

decliane

**TOUS A VOS P.O.S**  
**exposition**  
24 novembre  
12 décembre 1979

# Sceaux



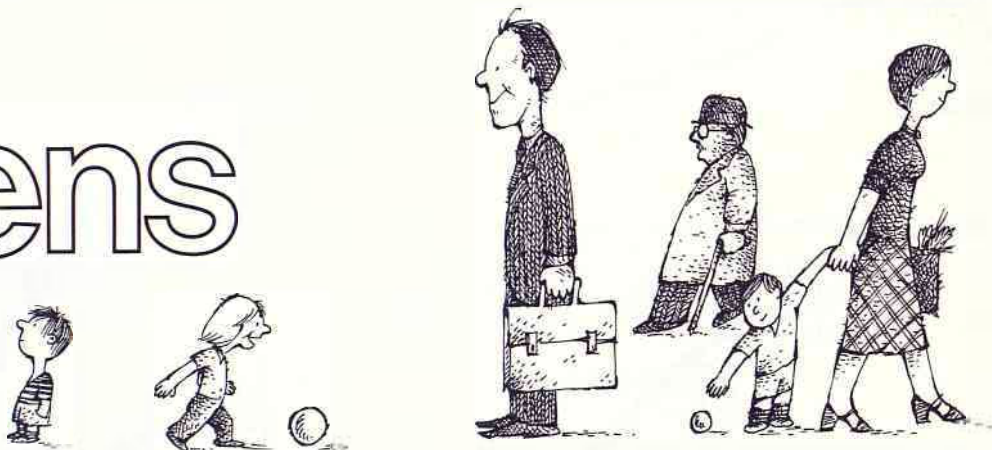


# aujourd'hui

# visage de Sceaux

*Ce dossier spécial POS reprend en partie les différents articles parus dans vos bulletins municipaux concernant l'urbanisme à Sceaux. Il y a été ajouté des informations qui complètent ou reproduisent celles qui sont présentées durant l'exposition.*

# les Scééens



## Régression légère du nombre d'habitants

1968 19 892 habitants  
1975 19 590 habitants

## Population stable mais vieillissement

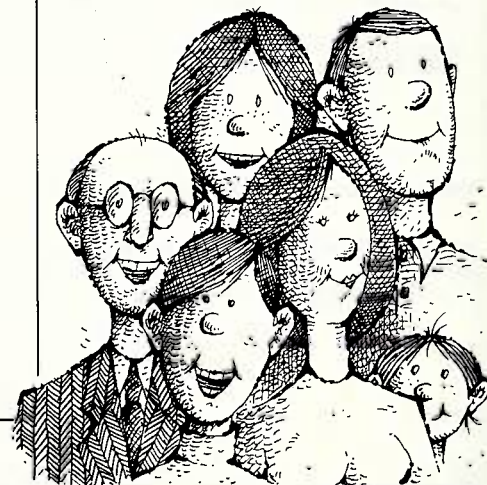
Cette diminution moyenne de 0,2 % par an est identique à celle des Hauts-de-Seine, alors que la région d'Ile-de-France connaissait une croissance de 0,8 %. Cependant, la population a vieilli malgré l'arrivée à Sceaux de nouveaux habitants, représentant 39 % de la population actuelle.

Ainsi l'âge moyen passe de 34 à 37 ans. Le vieillissement se traduit par une baisse des effectifs des tranches d'âge suivantes :  
les moins de 20 ans -18 % en 7 ans  
les 30-40 ans -26 %

## Baisse considérable du nombre d'enfants

Autre critère significatif : 67 % des ménages n'hébergeaient pas d'enfants de moins de 16 ans.

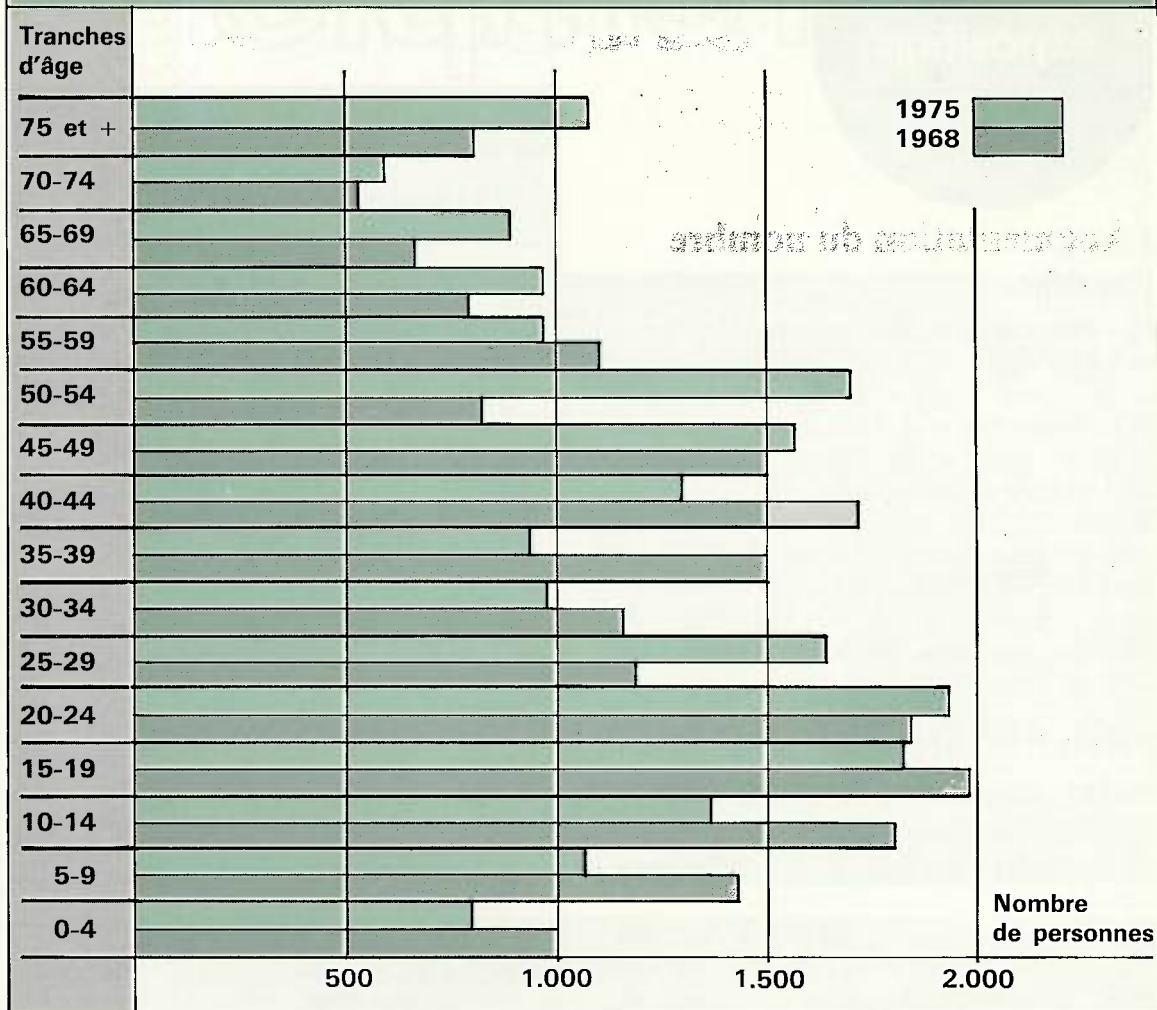
Les classes d'âge à Sceaux			
Source : INSEE - RGP 1975 - tirage 1/5			
	Sexe masculin	Sexe féminin	Les deux sexes
0 - 4	435	385	de 0-19 26,1 % de 20-39 28,0 % de 40 à 59 28,3 % de 60 à 74 12,1 % 75 et + 5,5 % } 73,9
5 - 9	545	545	
10 - 14	810	570	
15 - 19	975	855	
20 - 24	895	1 045	
25 - 29	870	760	
30 - 34	455	520	
35 - 39	395	545	
40 - 44	570	745	
45 - 49	750	800	
50 - 54	745	950	
55 - 59	475	500	
60 - 64	455	525	
65 - 69	310	475	
70 - 74	260	345	
75 ou +	305	775	
	9 250	10 340	
	19 590		



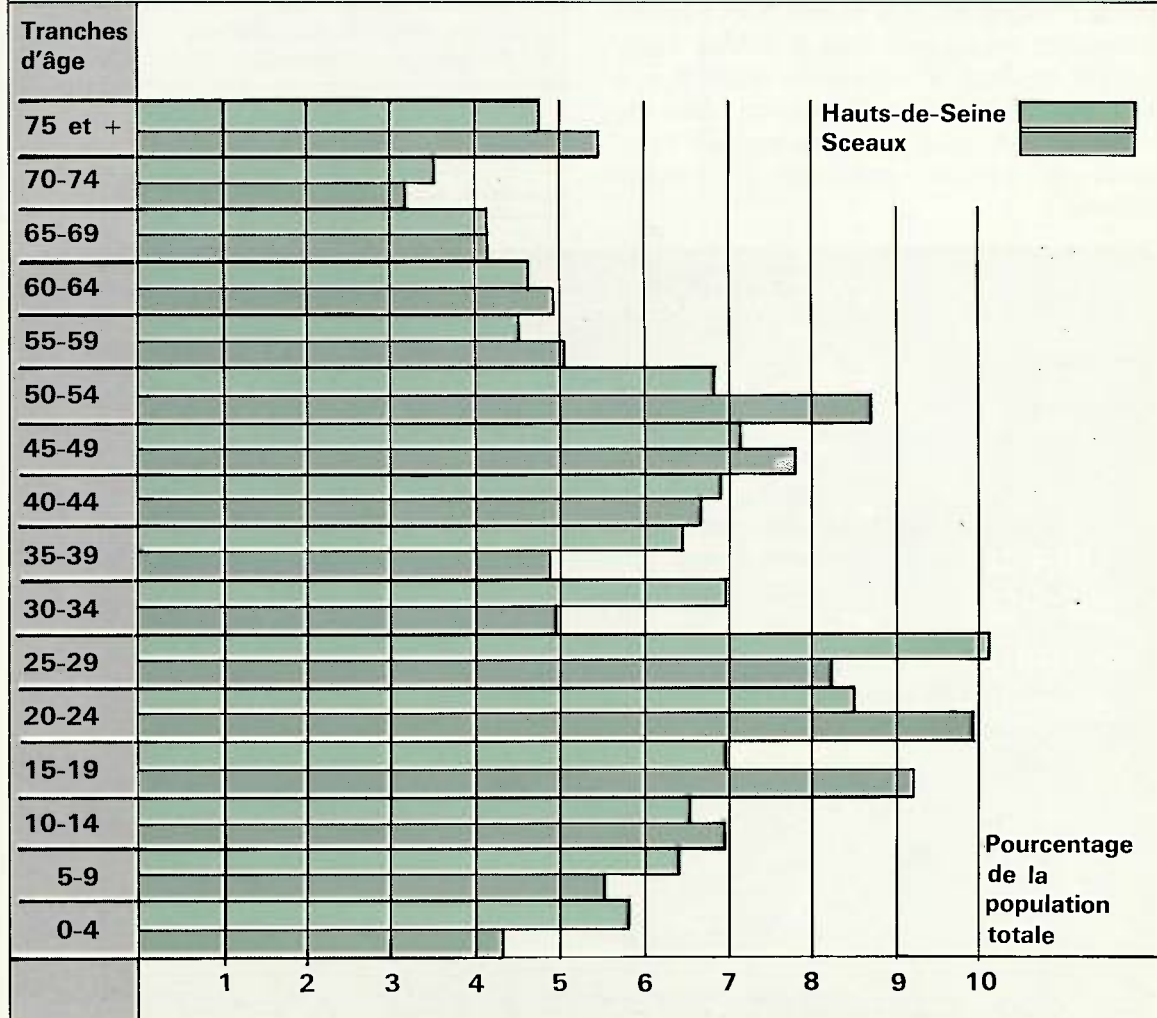




## Evolution de la population totale de Sceaux de 1968 à 1975



## Structure comparée par tranches d'âge de la population de Sceaux et des Hauts-de-Seine en 1975



### Objectifs du POS en matière socio-démographique

- Freinage de la dépopulation aux environs de 20 000 habitants
- Stabilisation de la composition socio-démographique
- Accueil des jeunes ménages, maintien de la diversité sociale.





# l'emploi

## ● Augmentation du nombre d'actifs

### Relative stabilité des catégories socio-professionnelles

La population active de Sceaux s'élève à 8 825 personnes, soit 45 % de la population contre 42 % en 1968. Pour le département des Hauts-de-Seine, ce taux est de 51 % en 1975.

Cette augmentation du taux d'activité est due à une très forte croissance de la population active féminine (36 % des habitants de Sceaux occupent un emploi en 1975 contre 31 % en 1968).

## ● Relative stabilité des catégories socio-professionnelles

La population active scéenne se compose d'une moitié de cadres et professions libérales.

Enfin 71 % des emplois des Scéens sont des emplois d'administration et de services contre 59 % seulement pour les Hauts-de-Seine. Près d'un Scéen sur quatre travaille à Sceaux même.

## ● Les emplois à Sceaux

Il y a environ 4 500 emplois à Sceaux dont la moitié occupés par des Scéens. Ces emplois se trouvent notamment dans le secteur administratif et dans le commerce, mais il y a aussi les emplois de production dans de petites entreprises et chez les artisans entre autres de services (bâtiment et travaux publics).

Population par sexe et catégorie socio-professionnelle					
Catégorie socio-professionnelle (C.S.)	Les deux sexes		Sexe masc. Nombre	Sexe féminin	
	Nombre	%		Nombre	%
<b>Salariés agricoles</b>	<b>10</b>	<b>0,1</b>	<b>10</b>	—	—
Industriels	20	0,2	20	—	—
Artisans	100	1,1	80	20	20,0
Gros commerçants	150	1,7	100	50	33,3
Petits commerçants	230	2,6	130	100	43,5
<b>Patrons de l'ind. et du com.</b>	<b>500</b>	<b>5,7</b>	<b>330</b>	<b>170</b>	<b>34,0</b>
Professions libérales	250	2,9	170	80	32,0
Professeurs, Professions littéraires et scientifiques	740	8,4	380	360	48,6
Ingénieurs	805	9,1	750	55	6,8
Cadres administratifs sup.	895	10,1	720	175	19,6
<b>Professions libérales, cadres supérieurs</b>	<b>2690</b>	<b>30,5</b>	<b>2020</b>	<b>670</b>	<b>24,9</b>
Instituteurs/Prof. intellect.	490	5,6	195	295	60,2
Services médicaux/sociaux	200	2,3	35	165	82,5
Techniciens	450	5,1	375	75	16,7
Cadres administratifs moyens	605	6,9	320	285	47,1
<b>Cadres moyens</b>	<b>1745</b>	<b>19,9</b>	<b>925</b>	<b>820</b>	<b>47,0</b>
Employés de bureau	1470	16,7	435	1035	70,4
Employés de commerce	250	2,9	130	120	48,0
<b>Employés</b>	<b>1720</b>	<b>19,5</b>	<b>565</b>	<b>1155</b>	<b>67,2</b>
Contremaîtres	75	0,8	75	—	—
Ouvriers qualifiés	715	8,1	565	150	21
Ouvriers spécialisés	250	2,8	220	30	12,0
Marins et pêcheurs	5	0,1	5	—	—
Apprentis-ouvriers	15	0,2	15	—	—
Manœuvres	220	2,5	100	120	54,5
<b>Ouvriers</b>	<b>1280</b>	<b>14,5</b>	<b>980</b>	<b>300</b>	<b>23,4</b>
Gens de maison	255	2,9	5	250	98,0
Femmes de ménage	65	0,7	—	65	100,0
Autres personnels de service	410	4,6	145	265	64,6
<b>Personnels de service</b>	<b>730</b>	<b>8,3</b>	<b>150</b>	<b>580</b>	<b>79,5</b>
Artistes	55	0,6	30	25	45,5
Clergé	25	0,3	5	20	80,0
Armée et police	9F	0,8	65	5	7,1
<b>Autres catégories d'actifs</b>	<b>150</b>	<b>1,7</b>	<b>100</b>	<b>50</b>	<b>33,3</b>

## Objectif du POS en matière d'emploi

- *Conserver les emplois qui existent en améliorant leur condition d'exercice.*
- *projet de création d'une structure d'accueil adaptée et intégrée au tissu urbain de Sceaux, pour permettre aux entreprises et artisans du Vieux-Sceaux de se moderniser, de se développer sans quitter Sceaux.*
- *possibilité pour les commerçants et artisans dans le Vieux-Sceaux de disposer de réserves en rez-de-chaussée grâce à une emprise au sol supplémentaire.*
- **Créer des emplois :**
- *petit programme de bureaux dans l'îlot Charaire (900 m<sup>2</sup>) et 3 500 m<sup>2</sup> de commerces.*
- *autorisation donnée aux implantations commerciales.*
- *incitation aux implantations de petites unités commerciales (boutiques et petits magasins) ou aux professions libérales par exemple avec un COS alternatif\**
- *surfaces pour artisans ou commerçants, offertes en rez-de-chaussée des aménagements publics comme celui de l'îlot Benoît.*

\*COS alternatif : possibilité d'appliquer sur un même terrain deux densités de valeur différente selon la nature et la destination des constructions.





# le logement

## Les logements :

- *Ralentissement de la construction depuis 1968*

- *Plus d'une maison pour trois appartements*

Depuis 1968, 1 200 logements ont été construits à Sceaux, ce qui porte le parc total à 7 555 unités, dont près de 8 % de logements vacants et résidences secondaires.

Ainsi, 170 logements par an en moyenne ont été achevés contre 260 entre 1949 et 1961. Le parc de logements de Sceaux est plutôt récent, puisque 69 % ont été terminés depuis 1949.

Malgré la prédominance du logement collectif dans cette construction récente (87 %), plus de 2000 logements (27 %) se trouvent dans des maisons individuelles.



## Les conditions de logement :

*Confort et peuplement satisfaisants grâce à une nette amélioration récente*

Le confort (1) des logements est bon : 89 % des résidences principales en sont pourvues (contre 70 % pour la région d'Ile-de-France). Environ 700 logements inconfortables, abritant 1300 personnes, subsistent encore principalement dans le Vieux-Sceaux. Il faut cependant relever la rapide amélioration depuis 1968 puisque cette année-là, on dénombrait 1100 logements sans confort où vivaient 2500 personnes.

L'amélioration du confort est due à la fois à l'apport du confort dans les logements les nécessitant (1) et à l'abandon ou la destruction des logements les plus vétustes (2).

Un logement sur cinq est en état de surpeuplement, soit 1500 abritant 3600 personnes. Les ménages ayant emménagé depuis 1968 sont les plus affectés par ce phénomène.

**Suite page 12**

(1) Défini comme la présence à l'intérieur du logement des w.c., d'une baignoire ou d'une douche et d'un coin cuisine.

(2) Respectivement environ 20 % et 80 % dans le total des améliorations.

Années d'achèvement des logements de Sceaux

Années	Ensemble	%	Résidences principales	% des vacants et secondaires	En maisons individuelles	% du parc total
Avant 1871	475	6,3	430	9,5	110	23,2
1871 à 1914	600	7,9	555	7,5	315	52,5
1915 à 1948	1275	16,9	1175	7,8	975	76,5
1949 à 1961	3075	40,7	2895	5,9	545	13,5
1961 à 1967	950	12,6	895	5,9	120	10,2
Après 1968	1180	15,6	1025	13,1	120	10,2
<b>Total</b>	<b>7555</b>	<b>100</b>	<b>6975</b>	<b>7,7</b>	<b>2065</b>	<b>27,3</b>



## Le logement, suite

Cependant, la situation s'est améliorée depuis 1968 puisque le nombre moyen de personnes par pièce est passé de 0,9 à 0,75 ; la taille moyenne du logement est restée à 3,5 pièces.

Un peu moins de la moitié des logements est occupée par leurs propriétaires. Les nouveaux logements achevés depuis 1968 sont six fois sur dix occupés par des locataires.

Ces renseignements peuvent permettre de prévoir l'évolution des prochaines années et, éventuellement si elle le nécessite, d'envisager la mise en place de dispositions propres à y remédier ou à prendre en charge ses conséquences.

De l'examen de la population et du logement deux caractéristiques dominantes se dégagent :

- le vieillissement de la population a toutes les chances de se poursuivre dans le même temps où le nombre des enfants d'âge scolaire continuera à diminuer. Il est évident que seule l'arrivée d'une population nouvelle, jeune, peut freiner ces tendances.
- tous les logements souvent les plus surpeuplés ne disposent pas du confort. Ce sont principalement ceux du Vieux-Sceaux et certains anciens pavillons.

### Deux lignes d'actions pour répondre à ces problèmes :

- la réalisation de logements sociaux locatifs, neufs ou anciens réhabilités. Les aménagements des îlots Charaire et Benoît feront une large place à ces logements.
- la poursuite et l'extension de l'amélioration de l'habitat du Vieux-Sceaux afin de doter du confort sanitaire et d'embellir le centre de notre ville.  
Parallèlement, des dispositions réglementaires particulières ont été prises pour faciliter l'amélioration des conditions d'habitabilité des petits pavillons anciens.

### Prévision de constructions neuves dans les 10 années à venir

300 à 500 logements qui devront permettre à de jeunes ménages de trouver un logement locatif à un prix raisonnable, adapté à leurs revenus, dans des immeubles de qualité, bien intégrés au quartier d'accueil.



### Confort, taille et peuplement des logements en 1975

	Nombre de logements			Pièces par logement	Personnes par logement
	Total	%	%		
<b>1 Résidences principales</b> .....	6975	92,3	100,0	3,62	2,75
● dont logements ordinaires .....	6865	—	98,4	3,66	2,78
— confortables .....	6205	—	89,0	3,79	2,87
— inconfortables .....	660	—	9,4	2,36	1,91
● dont pièces indépendantes et chambres meublées .....	110	—	1,6	1,00	1,32
<b>2 Résidences secondaires et logements vacants</b> .....	580	7,7	—	2,66	—
● dont avec w.c. et eau courante dans le logement .....	350	4,6	—	3,18	—
● dont autres cas .....	230	3,1	—	1,88	—
<b>Total 1 + 2</b> .....	<b>7555</b>	<b>100,0</b>	<b>—</b>	<b>3,54</b>	<b>—</b>

### Objectif du POS en matière de logement

- ménager des possibilités de construction neuve dans le respect des sites et paysages actuels
- accueillir des habitants jeunes avec enfants en priorité pour freiner la dépopulation et le vieillissement et maintenir une utilisation optimale des équipements sans charge supplémentaire.

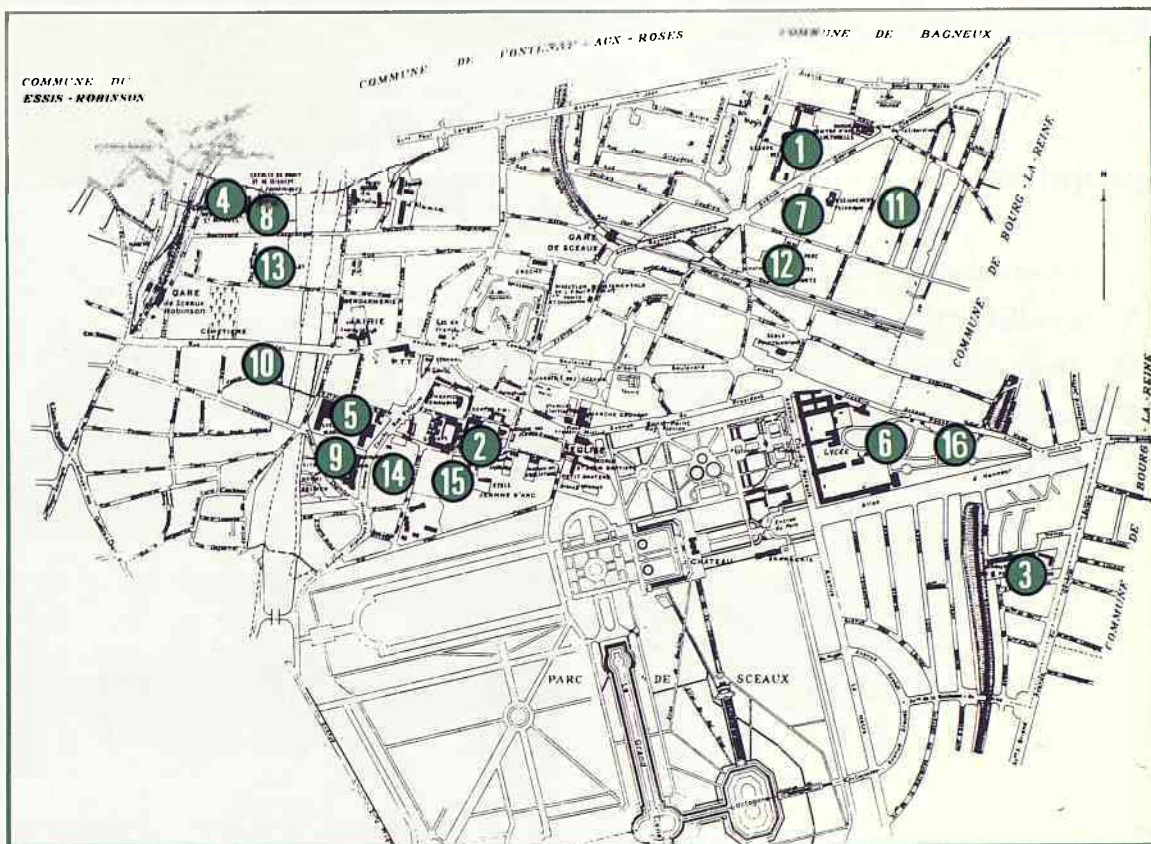


# les équipements

inscrits au P.O.S.

## équipements scolaires

- 1 **Groupe scolaire des Blagis** — 48 rue de Bagneux
- 2 **Groupe scolaire du Centre** — rue Marguerite Renaudin
- 3 **Groupe scolaire du Petit Chambord** — 2 à 8 allée de Trévise
- 4 **Groupe scolaire des Clos St Marcel** 95, rue de la Gare
- 5 **Lycée Marie Curie** — rue Constant Pilate
- 6 **Lycée Lakanal** — 3 Av. du Président Roosevelt
- 7 **Lycée d'enseignement technique** — 9 bis rue de la Marne
- 8 **Unité d'étude et de recherche en droit et en sciences économiques** — Boulevard Desgranges
- 9 **I.U.T.** — 8 Av. Cauchy
- 10 **Ecole maternelle des Hauts Sablons** Sentier de la Tour (projet à très long terme)



## équipements sportifs

- 11 **Installations sportives Ecole des Blagis** 6 rue Léo Delibes
- 12 **Piscine — Tennis** — rue de l'Yser
- 13 **Installations de sport des Clos Saint-Marcel** — 22 rue du Clos St Marcel et 47 Bd Desgranges
- 14 **Stade Lycée M. Curie** — Avenue Cauchy
- 15 **Installations sportives des Imbergères** 29 rue des Imbergères
- 16 **Stade Lycée Lakanal** — Av. du Président Franklin Roosevelt



Lycée Marie-Curie.  
La piscine des Blagis.  
Gymnase des Clos St-Marcel.



Suite page 14



## Les équipements, suite

### équipements îlot Charaire (projetés)

- 17 Centre médico-social
- 18 Syndicat d'Initiative
- 19 Halte-Garderie
- 20 Salles de réunion
- 21 Bureau de Poste



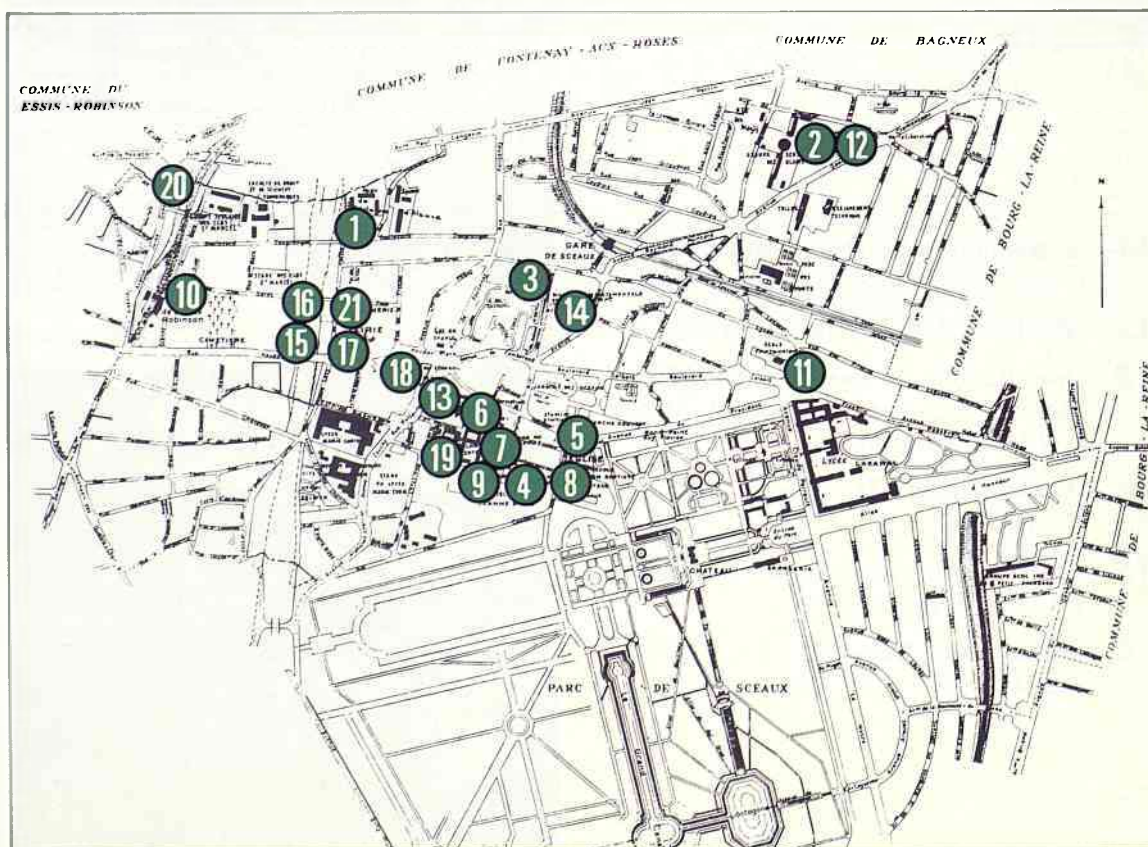
La bibliothèque.



Centre d'action culturel (Les Gémeaux)

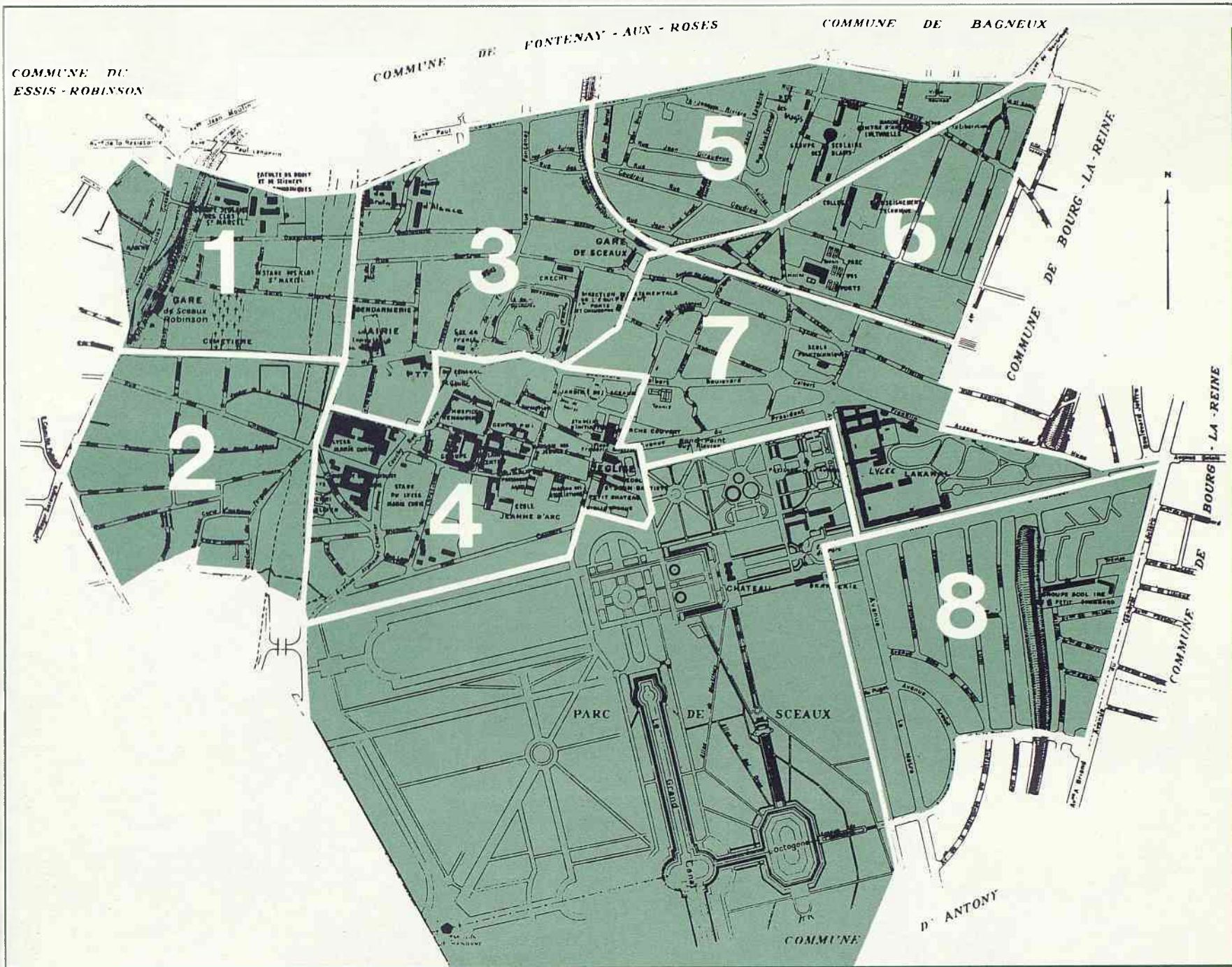
### équipements socio-culturels et loisirs

- 1 Conservatoire de musique  
34 bd Desgranges
- 2 Club de Jeunes — rue du Docteur Roux (projet)
- 3 Crèche départementale — 51 rue du Lycée
- 4 Maison des Associations — 5 rue des Imbergères
- 5 Salle de réunion — 68 rue Houdan
- 6 Centre P.M.I. — 24 rue des Ecoles
- 7 Maison de Jeunes — 21 rue des Ecoles
- 8 Bibliothèque — 9 rue du Docteur Berger
- 9 Club du 3<sup>e</sup> âge — 19 à 23 rue des Imbergères
- 10 Crèche — 12 av. de la Gare
- 11 Maison de l'Enfance et de la Jeunesse  
14 av. du Président Franklin Roosevelt

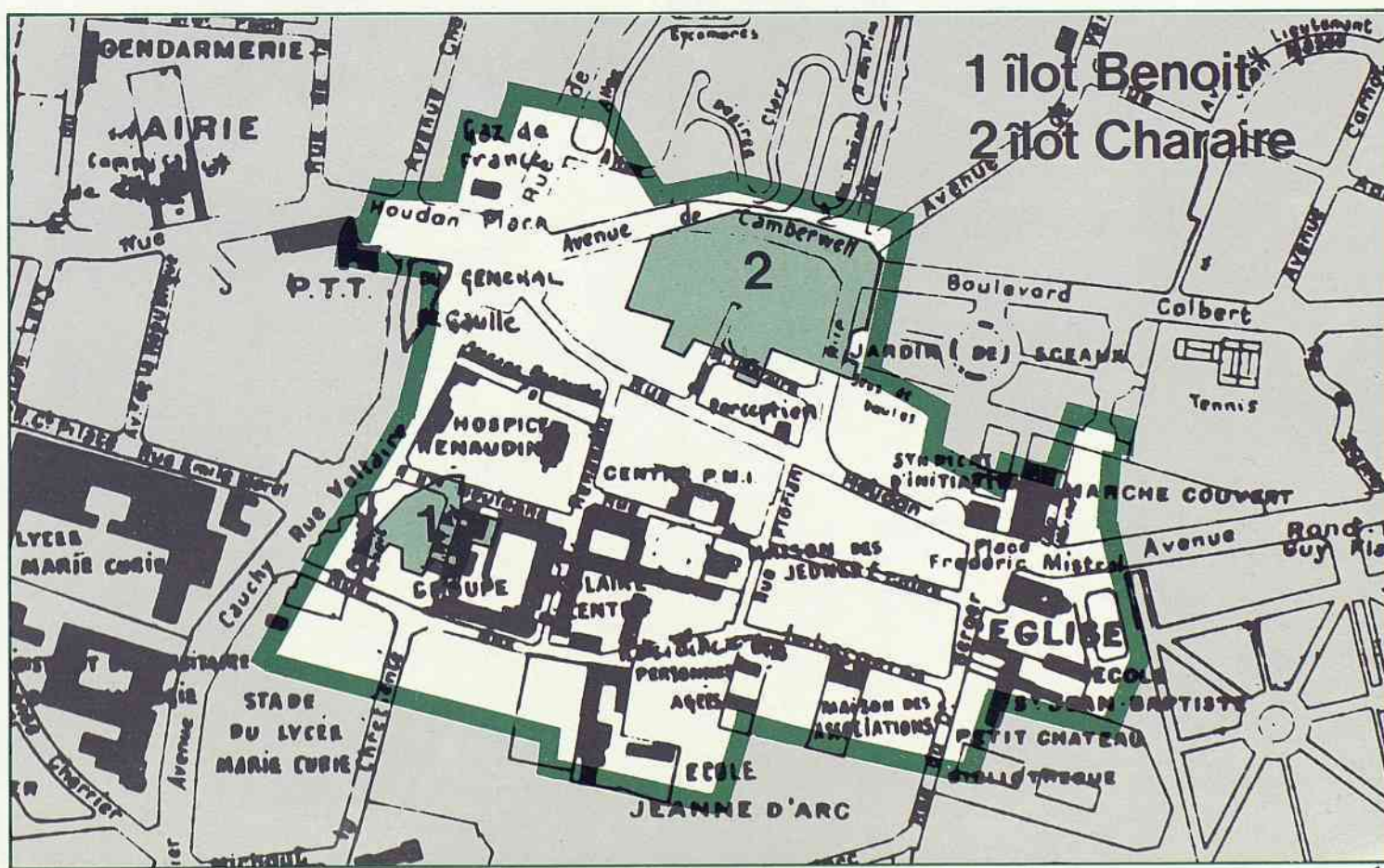


Suite page 19

Document détachable



Plan des quartiers



plan du Vieux Sceaux

# Plan du P.O.S





# lexique

## Le zonage

Découpage d'un territoire d'une commune (celui compris dans le périmètre du POS) en zones ayant chacune un mode propre d'occupation du sol. Un règlement précis s'y applique définissant les possibilités d'utilisation du sol et de construction (activités permises et interdites, COS, emprise au sol, hauteur, recul par rapport à la voirie, etc.).

**A l'intérieur des zones urbanisées, on distingue les zones :**

- UA a** Caractère central d'habitat, de services et d'activités, dense
- UA b** « Vieux Sceaux » Centre ancien d'habitat, de services et d'activités, dense
- UC a** Habitat collectif semi-dense
- UC b** Lotissement du parc de Sceaux
- UD** Habitat peu dense petits immeubles d'habitation collective et de pavillons, avec 2 sous-secteurs : **UD a et UD b**, sous certaines conditions.
- UE a** Habitat individuel de faible densité
- UE b** Lotissement du parc de Sceaux
- NA** Aménagement d'ensemble à terme.
- ND** Zone à protéger de l'urbanisation.

## Les réserves foncières

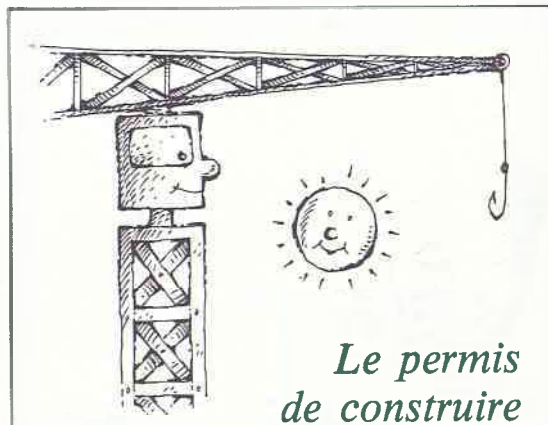
Comme son nom l'indique, ce sont des réserves de terrains que la commune peut faire pour les besoins de ses équipements futurs.

Ceux-ci étant réalisés « dans le temps », c'est-à-dire sur des périodes parfois longues, le conseil municipal, s'il dispose de ces réserves, peut, le moment venu, entreprendre plus vite telle opération et la réaliser à moindre coût puisque les sols ont été acquis depuis plusieurs années.

## Z.I.F. (zone d'intervention foncière)

La loi du 31 décembre 1975 institue de plein droit une Z.I.F. sur l'étendue des zones urbaines délimitées par le Plan d'Occupation des Sols (rendu public ou approuvé) des communes de plus de 10 000 habitants.

A l'intérieur de la Z.I.F., la commune peut exercer un droit de préemption — c'est-à-dire que, informée **obligatoirement** des intentions de ventes éventuelles d'un immeuble (bâti ou non bâti), elle peut en priorité en acquérir la propriété (le prix est fixé à l'amiable ou à défaut comme en matière d'expropriation). Cette acquisition a essentiellement pour objet la création d'espaces verts, la construction de logements sociaux ou d'équipements ou la constitution de réserves foncières.



## Le permis de construire

Autorisation accordée à celui qui désire entreprendre une construction ou faire des travaux pour modifier une construction existante, la surélever ou en changer la destination.

L'obligation de l'obtention préalable du permis de construire a pour but de vérifier si les travaux prévus sont conformes aux règles d'urbanisme (règlement national d'urbanisme et dispositions du P.O.S.).

## C.O.S.

### Le coefficient d'occupation du sol

C'est le rapport entre la surface développée des planchers et la surface du terrain. Le C.O.S. détermine donc la densité maximale de la construction sur un terrain.

Ainsi, sur un terrain de 800 mètres carrés avec un C.O.S. de 0,4, la surface maximale de plancher sera de 320 mètres carrés.

## Emplacements réservés

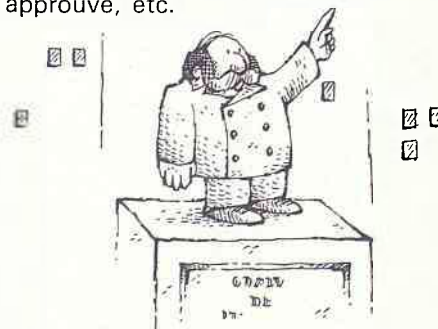
Pour prévoir l'avenir et notamment réserver les surfaces nécessaires à la réalisation des équipements publics dans les 5 à 10 ans à venir, le P.O.S. peut prévoir des « emplacements réservés ». Dans ce cas, le propriétaire qui désire vendre ne peut le faire qu'à la collectivité bénéficiaire (commune, département, Etat) ; il peut mettre en demeure celle-ci d'acheter son terrain. Le prix est fixé à l'amiable ou par le juge d'expropriation.

## Les servitudes

Les servitudes non inscrites au P.O.S. apparaîtront sur un document en annexe.

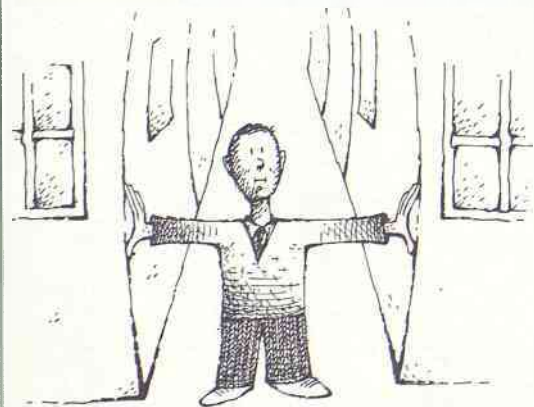
Ce sont des contraintes imposées aux constructions et à l'utilisation du sol pour protéger, par exemple :

- les zones hertziennes
- les monuments classés
- les sites
- les voies ayant un plan d'alignement approuvé, etc.



## Alignement

L'alignement d'une voie fixe le tracé et le gabarit d'une voie (chaussée + stationnement + trottoirs) à créer, à modifier ou à élargir. Il constitue pour la collectivité gérante (commune, département ou Etat) le moyen juridique de prendre possession des terrains nécessaires uniquement lors de démolitions-reconstructions, donc au fur et à mesure.



## Z.A.C.

### (zone d'aménagement concerté)

C'est une zone à l'intérieur de laquelle une collectivité ou un établissement public décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains en vue de constructions à usages divers (logements, commerces, équipements, industries, etc.).

**Les équipements, suite**

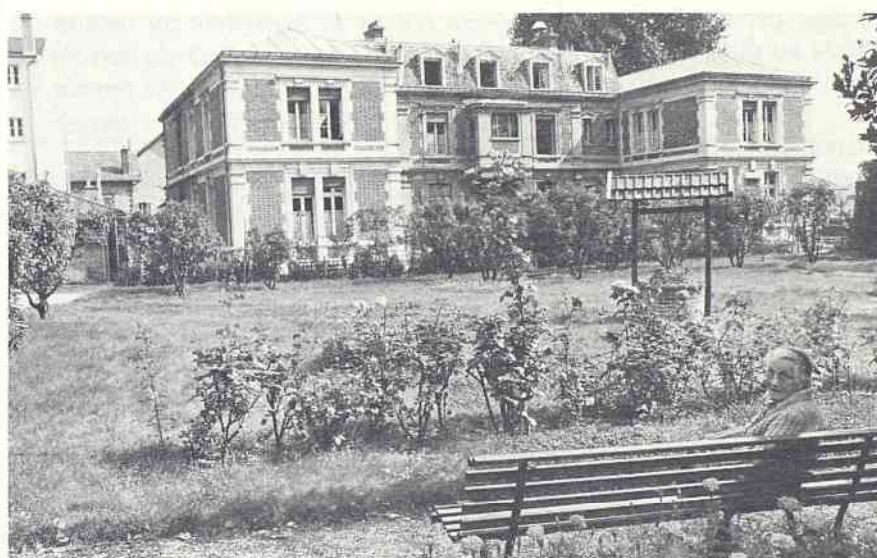
- 12 Centre d'action culturelle « Les Gémeaux »** – rue du Docteur Roux
- 13 Maison de retraite Renaudin** – 4 rue Marguerite Renaudin

**équipements administratifs**

- 14 Services techniques municipaux**  
15 av. de Verdun
- 15 Hôtel des finances** – 131 rue Houdan
- 16 Sécurité sociale** – 1 rue du Maréchal Joffre
- 17 Mairie – Commissariat** – 122 rue Houdan
- 18 Centre téléphonique** – 75-77 rue Houdan
- 19 Ateliers et garages municipaux** – 20 rue des Imbergères
- 20 Direction Départementale de l'Équipement** – Division Sud 1 – 8 av. Jules Guesde
- 21 Gendarmerie** – 4 rue du Maréchal Joffre



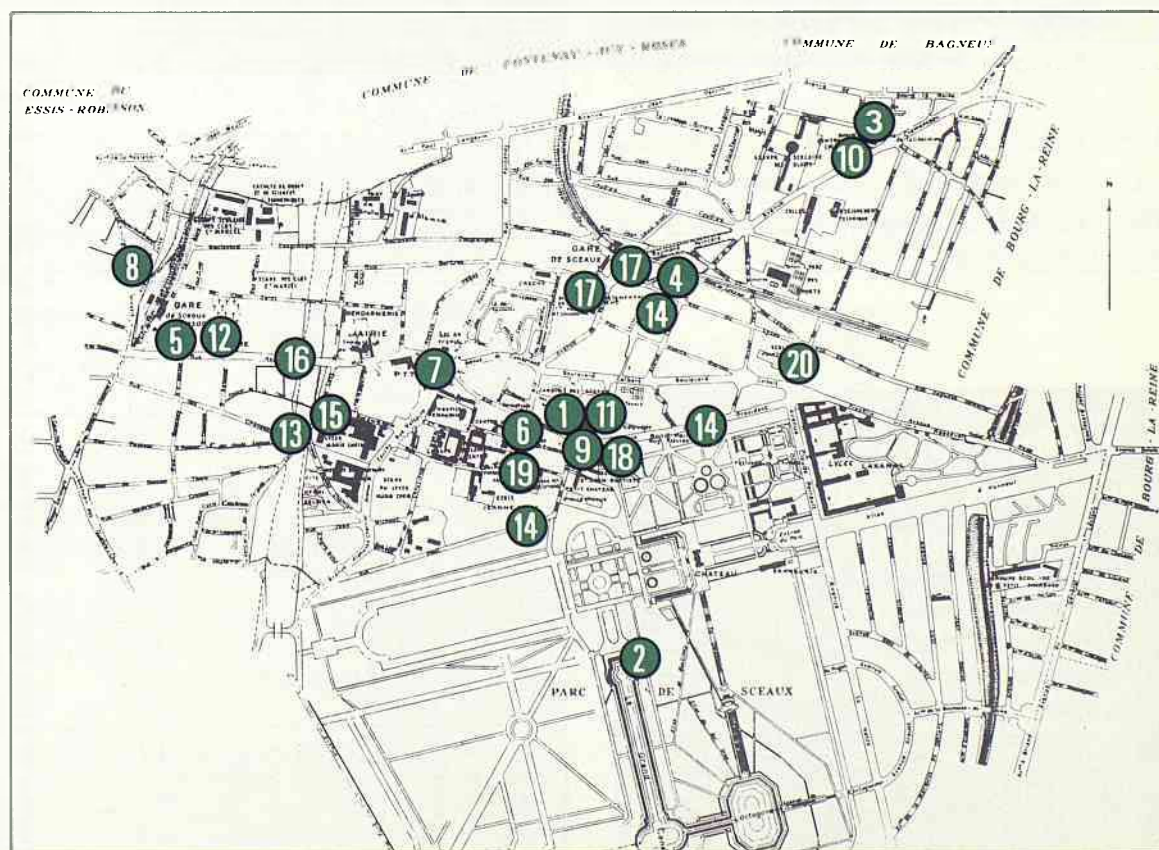
Terrain de tennis dans le quartier des Blagis



Maison de retraite Renaudin

**équipements divers**

- 1 Jardin de Sceaux** – Bd Colbert, rue Houdan
- 2 Parc de Sceaux**
- 3 Parking** – rue du D. Roux
- 4 Parking** – av. R. Poincaré
- 5 Parking** – rue Houdan et av. de la Gare
- 6 Parking** – 2 rue Penthievre, rue Houdan
- 7 Parking** – Place de Gaulle
- 8 Marché** – 1 rue Mouillebœufs et av. Jules Guesde
- 9 Eglise** – Saint-Jean-Baptiste
- 10 Marché** – rue du Dr Roux



Suite page 20



## Les équipements, suite

- 11 **Marché couvert** — Impasse du marché
- 12 **Cimetière** — 174 rue Houdan
- 13 **Aménagements de divers équipements en bordure du bd Urbain** — Sentier de la Tour, rue des Chênaux, rue Gaston Lévy (projets)

## équipements privés

Certains équipements sont gérés par des institutions ou des organismes privés. Ils ne figurent pas en tant que tels au plan d'occupation des sols qui ne recense que les équipements publics.

Cependant, ces équipements sont classés en emplacements réservés au P.O.S. afin de garantir leur affectation à un service public, compte tenu des services qu'ils rendent à la population.

- 14 **Fondation de Santé des Étudiants de France** — 28-30 bis av. F. Roosevelt, 20 rue du Lycée, 14 rue du Dr Berger
- 15 **Maison de repos Villa Ste Thérèse** — 7 rue Gaston Lévy
- 16 **Maison de santé « Le Maine »** — 99 rue Houdan
- 17 **Cours Colbert** — 46 rue du Lycée
- 18 **Externat St Jean Baptiste** — 7 rue du Dr Berger
- 19 **Externat Ste Jeanne d'Arc** — 27 rue des Imbergères
- 20 **Ecole Polytechnique féminine** — 3 bis rue Lakanal

### Objectifs du POS en matière d'équipement

La surface dévolue aux équipements qui ont été réalisés pour répondre aux besoins des habitants est suffisante. Cela n'exclut pas des opérations de modernisation par restructuration ou légère extension. Les terrains encore libres sont réservés afin de sauvegarder l'avenir.

## Espaces verts

### Objectif :

Préserver le caractère verdoyant de Sceaux en protégeant les espaces verts de qualité.

### Deux mesures :

#### ● Espaces boisés à conserver :

Parc de Sceaux  
Parc de la Ménagerie  
Parc de la Résidence Penthièvre  
Parc de la Résidence des Bas-Coudrais  
Terrain 26 rue Bertron

#### ● Dans le cadre du règlement P.O.S., chaque secteur définit un minimum d'espaces verts à créer :

UAa : 1/3 de la superficie du terrain  
UAb : 1/3 de la superficie pour les terrains supérieurs à 1 000 m<sup>2</sup>  
UCa : 1/3 de superficie du terrain  
UEb : 1/2 de la superficie du terrain  
UD : 1/3 de la superficie du terrain  
UEa : 1/3 de la superficie du terrain  
UCb : 1/2 de la superficie du terrain

## Réservations de terrains au profit de la commune

Etat	Délibération du Conseil Municipal	Objet inscrit dans la délibération du Conseil Municipal
Sentier de la Tour (sans n°) section E n° 17 — 1 390 m <sup>2</sup> et rue des Chênaux (sans n°) section E n° 56 — 215 m <sup>2</sup>	14 mai 1969 approuvée le 30 oct. 69	Aménagement de divers équipements près plateforme S.N.C.F.
Rue Gaston Lévy (sans n°) section E n°s 19 — 55 — 65 728 m <sup>2</sup>	28 juin 1971 approuvée le 29 nov. 71	— id —
64 et 66 Bd Desgranges section A n°s 73 — 74 — 406 m <sup>2</sup> , 440 m <sup>2</sup>	30 novembre 1973	Extension école maternelle des Clos Saint-Marcel (terrain de jeux — jardin — accès)
14 Av. du Pt. F. Roosevelt section Y n° 90 — 6 142 m <sup>2</sup>	4 juillet 1974 approuvée le 20 août 74	Création d'une maison de l'Enfance et de la Jeunesse
14 sentier de la Tour section E n° 63 — 871 m <sup>2</sup>	4 juillet 1974 approuvée le 2 sept. 74	Extension de l'école maternelle des Hauts Sablons
14 à 18 rue des Clos Saint-Marcel et 47 Bd. Desgranges section B n° 18 (partie) 5 634 m <sup>2</sup> environ	Délibération du 15 avril 1976	Extension terrain de sports des Clos Saint-Marcel
Sentier des Torques (sans n°) section I n°s 25 à 32 et 59 16 386 m <sup>2</sup> environ	Délibération du 2 décembre 1977 approuvée le 3 juil. 78	Construction d'un Centre Technique Municipal
Rue du Maréchal Foch section D n° 39 (partie) 126 m <sup>2</sup> environ	Délibération non prise	Désenclavement du terrain de la Mairie
Av. Georges Clemenceau section U n° 48 (partie) 312 m <sup>2</sup> environ	Délibération non prise	Réservation pour équipement socio-culturel (Extension du 22 rue du Dr Roux)
21 rue des Coudrais section S n°s 67-86-117 (partie) 53 m <sup>2</sup> environ	Délibération non prise	Création d'un sentier piétonnier

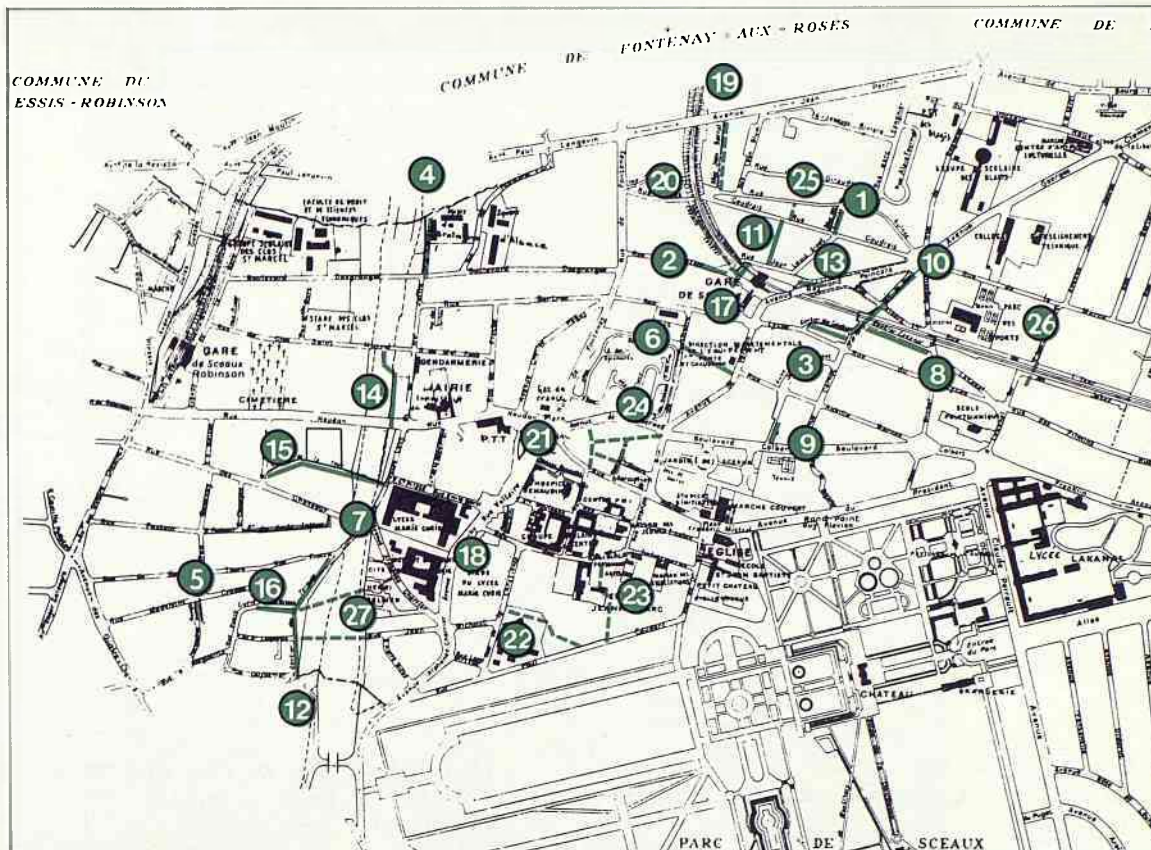
**TOUS A VOS P.O.S**  
**exposition**  
 24 novembre  
 12 décembre 1979

# les communications

L'ensemble de la voirie automobile est jugé satisfaisant dans les emprises actuelles compte tenu du fait que les quartiers vont conserver leur caractère actuel, la plupart des alignements sera abandonnée.

Seules quelques mesures localisées seront maintenues pour améliorer la sécurité des piétons (élargir les trottoirs, les planter) et pour favoriser le stationnement. Pour ces déterminations, le principe de hiérarchisation des voies est apparu comme fondamental.

Dans certains cas, des marges de reculement seront établies pour conserver aux rues leur caractère verdoyant et éloigner les immeubles d'habitation des voies.



## Les sentiers de Sceaux

### Sentiers existants

- 1 **Allée des Acacias** — public communal
- 2 **Sentier des Bas-Coudrais** — public communal
- 3 **Sentier des Coudrais** — public communal
- 4 **Sentier de Fontenay** — public communal
- 5 **Passage Jacqueline** — public communal
- 6 **Sentier des Hauts-Coudrais** — public communal
- 7 **Sentier des Hauts-Sablons** — public communal
- 8 **Sentier Lakanal** — public communal
- 9 **Av. du Lieutenant Jean Massé** (prolongement) — public communal

- 10 **Sentier de Paris** — public communal
- 11 **Sentier de la Station** (entre les 7 et 9 rue J.L. Sinet et le 38 à 40 rue des Coudrais) — public communal
- 12 **Sentier des Torques** — public communal
- 13 **Sentier de l'Yvette** — partie privée, partie publique départementale
- 14 **Sentier des Fanons** — public (emprise S.N.C.F.)
- 15 **Sentier de la Tour** — public communal
- 16 **Sentier des Milans** — public communal
- 17 **Passerelle entre la rue J. L. Sinet et la rue J. Mascré** — public communal

### Sentiers à réaliser

- 18 **Passage Benoît** — privé
- 19 **Allée Jean Barral** — privé
- 20 **Chemin latéral** — privé
- 21 **Passage Renaudin** — privé
- 22 **Allée Palloy** — privé
- 23 **Allée des Imbergères** (au niveau du n° 8, rue Paul Couderc) — privé
- 24 **Ilot Charaire** plateau piétonnier — public communal
- 25 **Prolongement du sentier de la Station**, entre la rue des Coudrais et la rue des Aulnes
- 26 **Passerelle entre la rue J.J. Mouret et la rue des Jockos**
- 27 **Prolongements du sentier des Milans et la rue du Dr Lequeux** sur plate-forme SNCF

Parallèlement, des actions en faveur des piétons seront menées : réouverture de sentiers, élargissement de trottoirs, réduction progressive de la place de la voiture dans le Vieux-Sceaux... Certains alignements permettront de préserver l'avenir en vue de ces réalisations.

### Mise en voie piétonne projetées

*Rue Marguerite Renaudin  
 Rue Florian  
 Plateau piétonnier de Charaire*



Rue Houdan, première rue piétonne inaugurée en 1976

## Relevés des alignements projetés

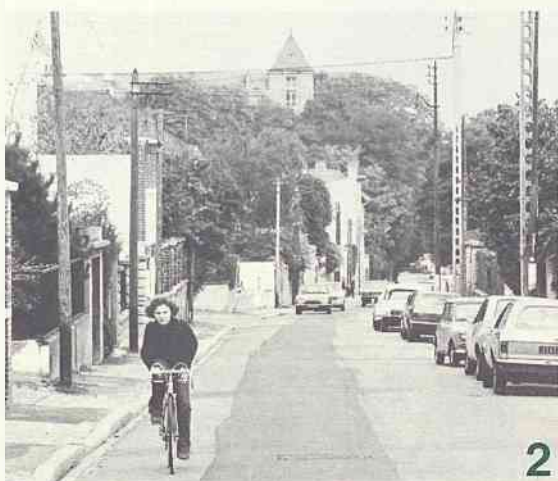
Demandeur	Dénomination des voies (Largeur actuelle)	Ayant fait l'objet d'un plan d'alignement (1)	N'ayant pas fait l'objet d'un plan d'alignement (2)	Observations	
<b>Etat</b>	Av. du Gal Leclerc N 20 (largeur 31 m)		largeur : 50 m		
<b>Département</b>	Av. de Camberwell CD 77 (largeur 18 m)		Alignement à 25 m côté sud	Opération réalisée avec la contre-allée de desserte de l'îlot charaire	
	Place du Gal De Gaulle et rue Voltaire (CD 67)		Alignement à 25 m côté ouest	Conservation de la rangée d'arbres et extension du trottoir côté Vieux-Sceaux, report d'une voie à l'ouest	
	Av. F. Roosevelt (CD 60) entre l'Av. C. Perrault et l'allée d'Honneur (largeur 17 m)	Alignement à 20 m. côté Lakanal. Plan d'alignement approuvé le 1.12.1950		Au bénéfice exclusif du stationnement et des trottoirs	
	Av. des Quatre Chemins (CD 128) (largeur de 9 m à 16 m)	Alignement à 20 m et 28 m ou 16 m selon les localisations		En grande partie en cours de réalisation sauf petites rectifications mineures justifiant le maintien de l'alignement	
	Av. du Plessis (CD-128)(1,16 m)	Alignement à 28 m		Continuation CD 128	
	Bd Colbert entre l'av. de Verdun et l'av. Carnot (largeur 13 m)		Alignement à 15 m côté nord		
	Rue de Penthièvre entre l'av. de Camberwell et la rue du Lycée (largeur 8,50 m)		Alignement à 10 m côté est	au bénéfice exclusif du trottoir	
<b>Commune</b>	Rue de la Flèche entre la rue Houdan et la rue du Mal Foch (largeur 9 m)		Alignement à 12 m côté ouest		
	Rue des Clos St-Marcel (largeur 8 m)	Alignement à 12 m. Plan d'alignement approuvé le 28.9.1955 restreint au côté nord de la rue Mlle Mars à la rue du Mal Joffre et au côté sud de la rue du Mal Joffre jusqu'au n° 5 (non compris) de la rue des Clos St-Marcel		En partie réalisé au bénéfice exclusif des trottoirs très étroits aujourd'hui	
	Rue du Maréchal Foch (largeur 8 m)	Alignement à 12 m côté sud — approuvé le 28.9.1955			
	Sentier de la Tour (largeur 3 m)	Approuvé le 17 novembre 77, mais maintien à 5 m sur toute la longueur (au lieu de 7 m en partie)		Amélioration de la praticabilité et de l'agrément du sentier pour les piétons exclusivement	
	Av. de la Gare *entre la cour des voyageurs et la rue des Clos St-Marcel (largeur 9 m) *entre la rue des Clos St-Marcel et le pont de la ligne de métro (largeur 8 m)	Approuvé le 28.9.1955. Alignement à 12 m côté est		Alignement à 12 m côté ouest	Au bénéfice des trottoirs très étroits pour un lieu très fréquenté par les voyageurs du R.E.R. et les enfants des écoles
	Rue du Mal Joffre (largeur 8 m) entre la rue Houdan et la rue des Clos St-Marcel		Alignement à 10 m côté ouest		En grande partie réalisé, portant sur des emplacements réservés au profit de la commune pour divers équipements, ils permettront de réaliser de larges trottoirs et d'organiser le stationnement dans un souci d'agrément (plantations) et de sécurité
	Rue Gaston Lévy entre la rue Houdan et la rue C. Pilate (largeur 8 m)		Alignement à 10 m côté est		
	Rue C. Pilate — rue E. Morel (largeur 10 m)	Alignement initialement prévu à 10 m. Plan d'alignement approuvé le 11.12.1934		Alignement à 12 m côté nord	
	Rue M. Voisin entre le Bd Colbert et l'av. Roosevelt, sur 40 m de longueur au sud (largeur 6 m)			Alignement à 8 m côté est	Au bénéfice exclusif du trottoir
	Rue de Bagneux entre la rue des Aulnes et l'av. Jean Perrin (largeur 8 m)	Alignement prévu à 12 m — Plan d'alignement approuvé le 4.2.1947			Au bénéfice des trottoirs, pour améliorer la sécurité des enfants se rendant à l'école ou en sortant
	Chemin d'Arcueil (largeur 5 et 6 m)			Alignement à 8 m côté ouest	Mise à l'alignement partiellement réalisée au sud, au bénéfice exclusif des trottoirs
	Sentier des Milans (2,50 m à 3,00 m)			Alignement à 8 m	Quasi entièrement réalisé au bénéfice exclusif d'un aménagement paysagé piétonnier (bancs, arbres...)
	Chemin Latéral (entre la rue J. Mascré et la rue des Coudrais)	Alignement à 8 m — Plan d'alignement approuvé le 11.5.1957			Au bénéfice d'une voie piétonne de 3,50 m environ avec aménagements d'agrément (bancs, plantations...)
	Angle des rues M. Renaudin et H. Boulogne			Par pan coupé de 27 m de longueur	Aménagement d'une petite place au droit de la sortie des écoles pour améliorer l'agrément et la sécurité

(1) Figurent dans le plan des servitudes, dans les documents officiels constituant le P.O.S.

(2) Figurent dans les opérations de voirie.

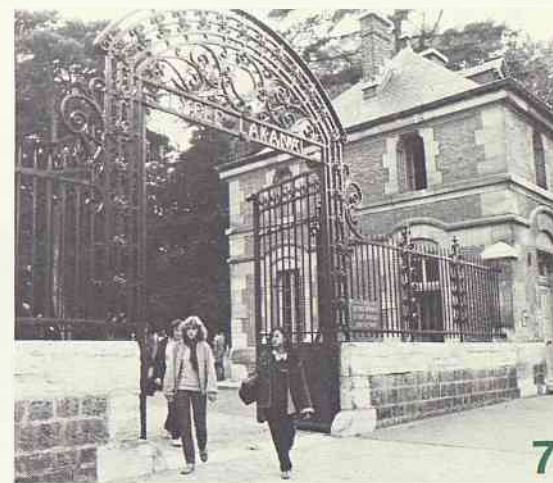
**TOUS A VOS P.O.S**  
**exposition**  
 24 novembre  
 12 décembre 1979

# les quartiers



	Typologie de l'habitat	Aspect démographique	Actifs	Non actifs
<b>1</b>	<b>Clos St Marcel Gare Robinson</b> habitat dense petits collectifs pavillons	0 à 19 18 % 20 à 64 73 % 65 et + 9 %	H 31 % F 16 %	22 % 31 %
<b>2</b>	<b>Cheneaux Hauts Sablons</b> habitat dense petits collectifs pavillons	0 à 19 30 % 20 à 64 55 % 65 et + 15 %	H 21 % F 12 %	29 % 38 %
<b>3</b>	<b>Square Pépinières Fontenay</b> habitat dense collectif pavillons	0 à 19 22 % 20 à 64 63 % 65 et + 15 %	H 26 % F 17 %	21 % 36 %
<b>4</b>	<b>Centre Glaises</b> noyau ancien habitat collectif	0 à 19 25 % 20 à 64 60 % 65 et + 15 %	H 22 % F 13 %	26 % 39 %
<b>5</b>	<b>Blagis</b> habitat collectif	0 à 19 27 % 20 à 64 66 % 65 et + 7 %	H 27 % F 16 %	14 % 43 %
<b>6</b>	<b>Marne Musiciens</b> pavillons petits collectifs	0 à 19 34 % 20 à 64 62 % 65 et + 4 %	H 21 % F 17 %	38 % 24 %
<b>7</b>	<b>Franklin- Roosevelt Colbert Lakanal</b> pavillons petits collectifs	0 à 19 33 % 20 à 64 56 % 65 et + 11 %	H 25 % F 13 %	24 % 38 %
<b>8</b>	<b>Parc Trévisé</b> pavillons collectifs	0 à 19 28 % 20 à 64 59 % 65 et + 13 %	H 22 % F 10 %	26 % 42 %

*Extrait de l'étude réalisée à la demande de la ville par l'association « amélioration et développement »*





# le Vieux-Sceaux

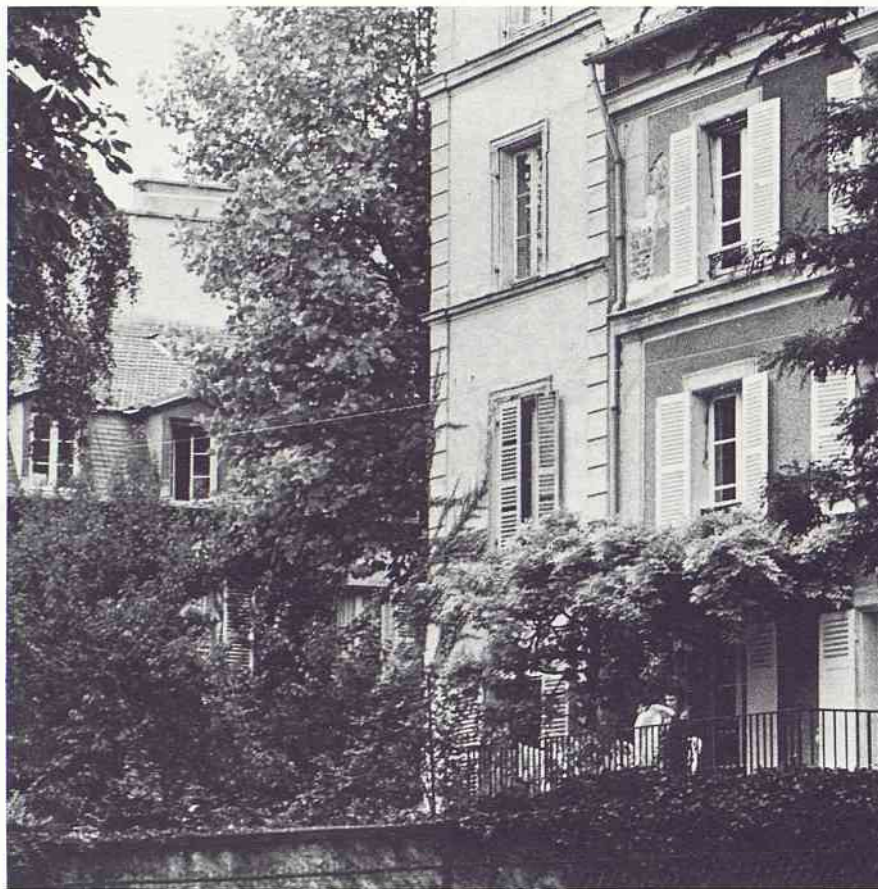
## Amélioration de l'habitat

Par rapport à l'ensemble de la ville, le Vieux-Sceaux présente les caractéristiques suivantes :

- plus de personnes âgées et moins de jeunes que dans les autres quartiers
- ressources des ménages occupants souvent faibles
- immeubles d'un degré de vétusté très inégal
- logements petits, souvent surpeuplés et de confort souvent faible.

## Un objectif

410 logements sont à remettre en état  
250 logements doivent recevoir le confort minimum (w.c. intérieurs, salle d'eau).



*A cette amélioration des conditions de vie des habitants mal logés s'ajoute un objectif social de maintien sur place, dans toute la mesure du possible, des ménages à revenus les plus faibles.*

## Le rôle de la ville

### Un rôle réglementaire

Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols (POS), un **règlement spécial pour le Vieux-Sceaux** est élaboré. Il facilitera l'amélioration des logements et protégera les bâtiments à améliorer.

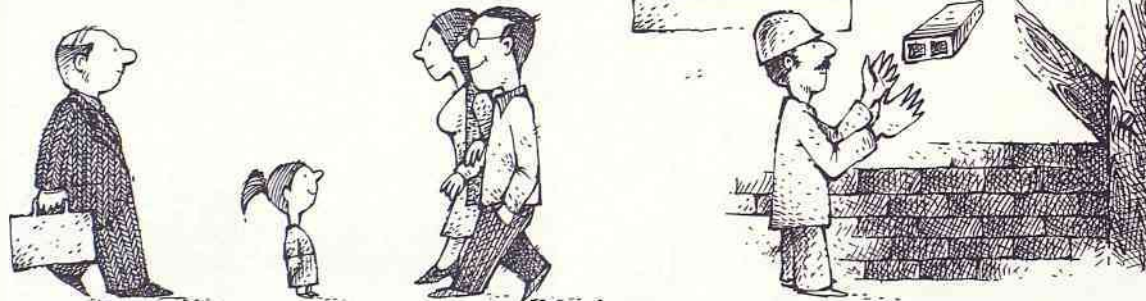
Dans la mesure où d'autres dispositions peuvent être prises elles feront l'objet de délibérations du Conseil Municipal en tant que besoin.

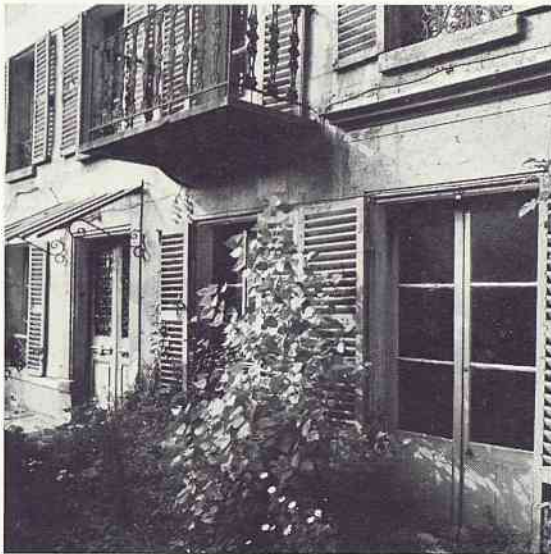
### Un rôle actif

● **La Ville s'est engagée** à mettre en œuvre des actions propres à améliorer le cadre de vie du Vieux-Sceaux : revêtement des rues, éclairage public...

● **La Ville est également décidée à jouer un rôle actif** pour améliorer les logements du Vieux-Sceaux :

- Amélioration des logements appartenant à la Ville
- Achat et amélioration par un organisme social (notamment l'Office municipal d'H.L.M.) de logements mis en vente librement par leurs propriétaires.





## *Le rôle de l'ARIM Ile-de-France*

*L'A.R.I.M. Ile-de-France (Association pour la Restauration Immobilière en Ile-de-France) est un organisme spécialisé dans l'amélioration des logements anciens. C'est une association sans but lucratif.*

*Sa mission (rémunérée par la Ville), tout au long du déroulement de l'opération, sera de **conseiller gratuitement** sur tout problème technique, administratif et financier les **propriétaires et les locataires**. Elle sera à leur disposition pour fournir toute l'information nécessaire pour entreprendre des travaux d'amélioration.*

*Pour vous renseigner : 100, rue Houdan (partie piétonnière).*





## Le Vieux-Sceaux, suite

### îlot Benoit

Afin de permettre aux Scéens d'exprimer leur avis sur le réaménagement de l'îlot Benoit, une exposition a eu lieu du 4 février au 4 mars 1979. Elle proposait deux solutions d'esprit différent mais dont le programme global et le coût étaient voisins. Par ailleurs, la Commission extra-municipale « Vieux-Sceaux » était appelée à formuler un avis sur ces projets...

#### Les directives proposées

Il est proposé de retenir les orientations du projet présenté lors de l'exposition (quasi unanimement demandé) qui conservent la quasi-totalité des immeubles existants et notamment le passage.

#### Les points certains

##### Périmètre d'intervention

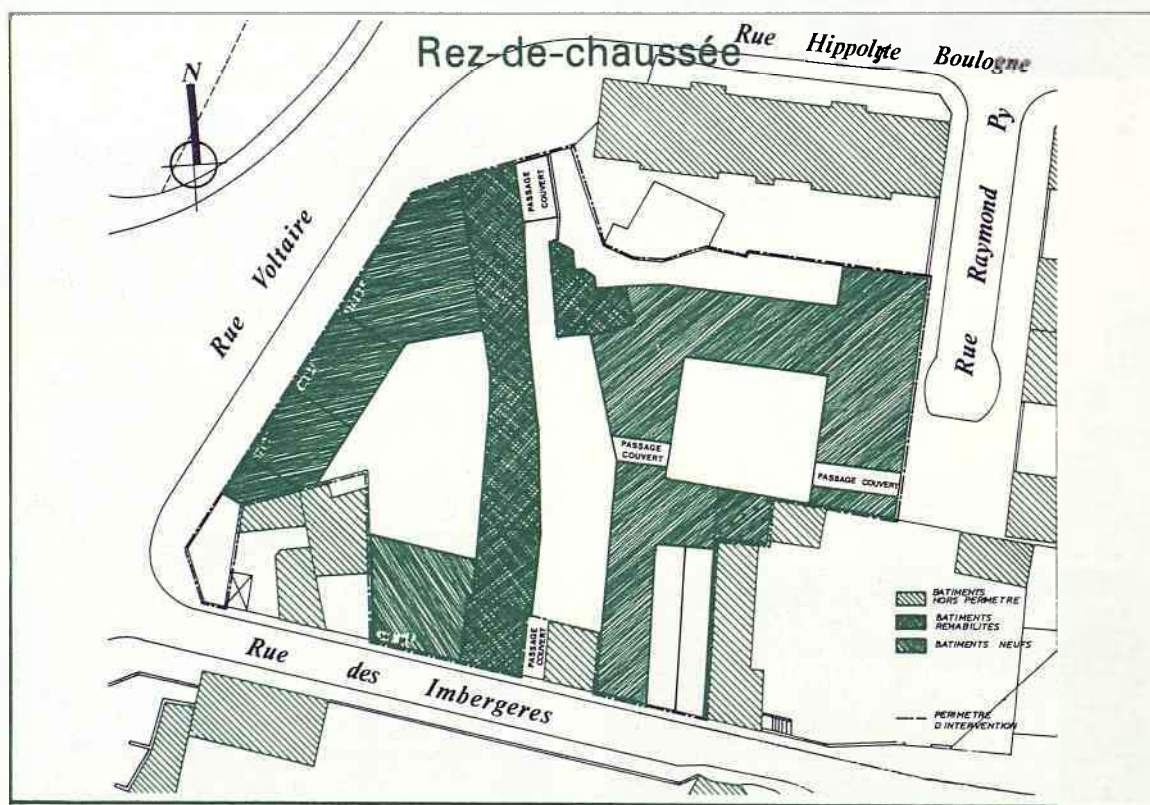
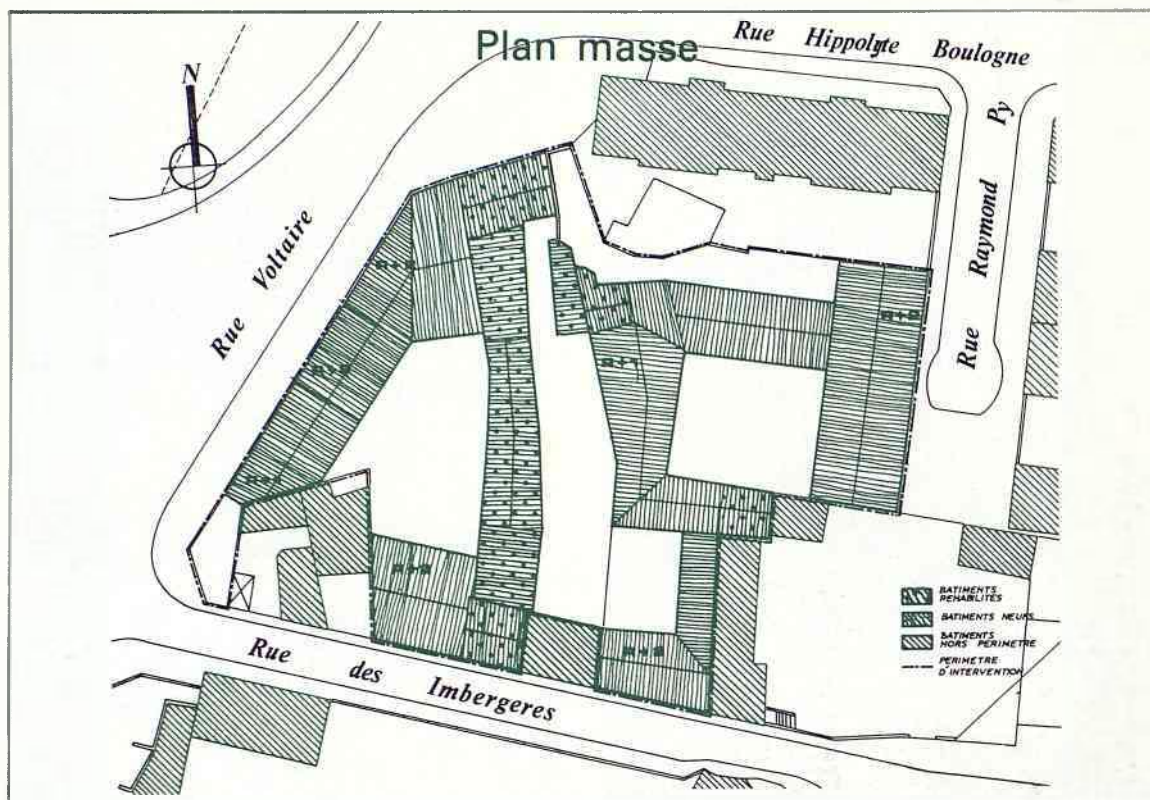
La surface totale à réhabiliter ou à construire hors parkings s'élèvera au maximum à 4 200 m<sup>2</sup> hors œuvre sur les 3 000 à 3 500 m<sup>2</sup> de l'îlot.

Les surfaces à réhabiliter seront affectées en priorité à des activités artisanales ou à des locaux de service des logements et à des logements sociaux locatifs où cela est techniquement et financièrement possible.

##### Les surfaces à construire seront affectées :

- à des logements sociaux locatifs (35 environ) bénéficiant des nouvelles modalités de financement de l'Etat ;
- à des locaux artisanaux ou à des petits équipements communaux.

Le parc de stationnement à réaliser comportera plus de places que celles requises pour le nombre de logements afin de résorber le déficit de stationnement du quartier.



Dans le Vieux-Sceaux, l'îlot Benoit



## Le Vieux-Sceaux, suite

### îlot Charaire

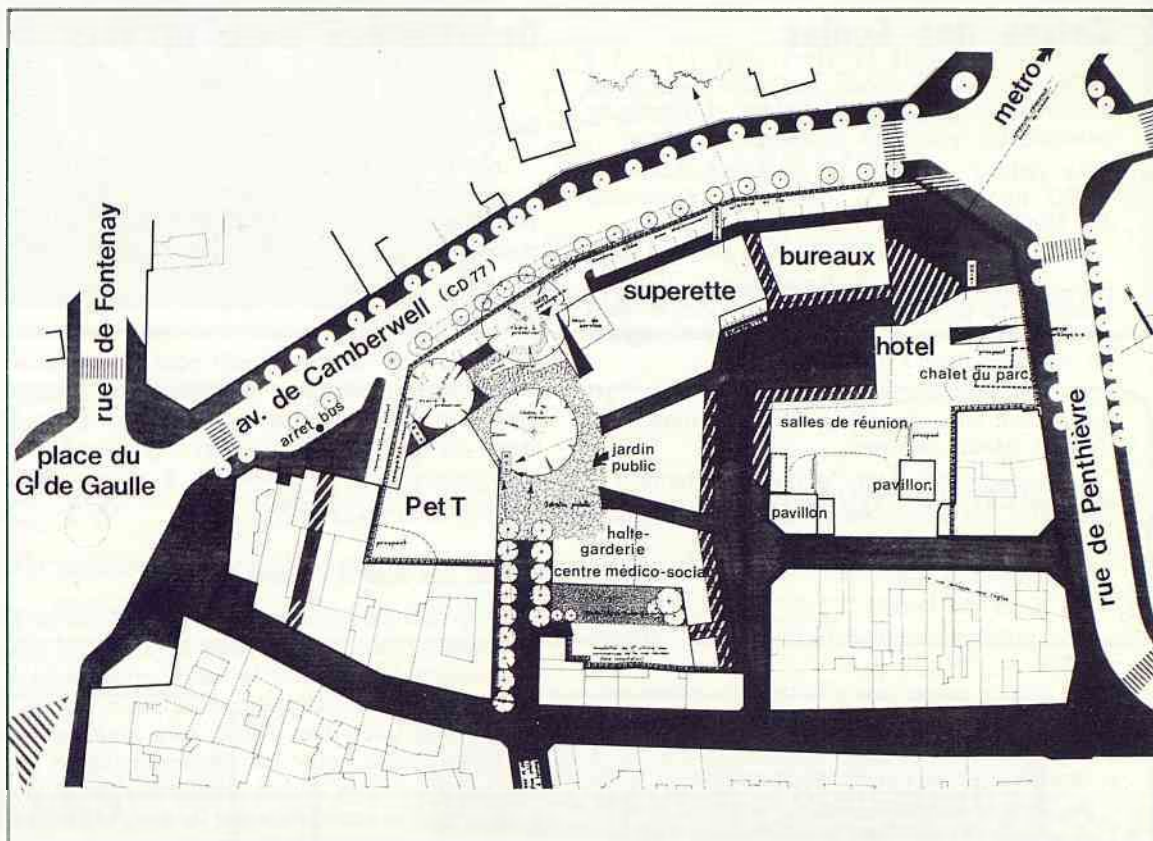
● **En sa séance du 4 Avril 1979**, le Conseil Municipal a approuvé le dossier de consultation des preneurs de bail.

L'approbation de ce document marque une étape décisive dans le déroulement de l'opération Charaire, après les nombreuses consultations des habitants et des associations (expositions, bulletins d'informations, commission extra-municipale).

● **Le 27 Juin 1979**, le Conseil Municipal a décidé d'engager une procédure administrative dite de « zone d'aménagement concerté de rénovation urbaine, en régie directe » : c'est la phase juridico-administrative, nécessaire pour obtenir de l'autorité de tutelle les autorisations adéquates.

**Le dossier de la ZAC de rénovation de l'îlot Charaire sera mis à la disposition du public pendant deux mois conformément à l'arrêté préfectoral de mise à l'enquête.**

**Si cet arrêté intervient dans un proche délai le dossier pourra être mis à la disposition du public pendant l'exposition du POS.**



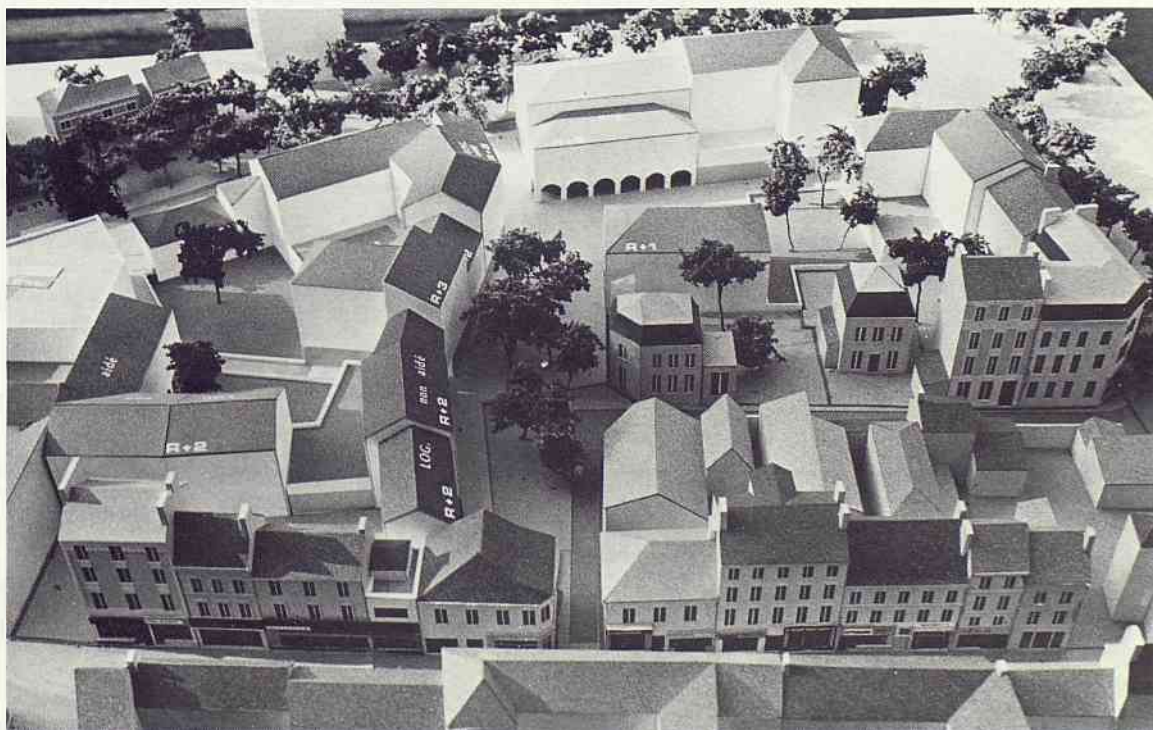
Maquette de l'aménagement de la Z.A.C. Charaire

### Objectif de la ZAC Charaire

*L'objectif essentiel du réaménagement de l'îlot Charaire est de compléter le centre existant en créant des services publics, des commerces et des activités. Un complément important de programme est fourni par des logements.*

*Un autre objectif important du réaménagement est de conserver le caractère de l'urbanisation existante en recherchant une organisation de l'espace et des bâtiments qui se rapproche de ce qui existe actuellement.*

*Les terrains sont ou seront acquis par la municipalité qui en conserve la propriété.*



# COMMUNIQUÉS - ASSOCIATIONS

## Caisse des Écoles

Comme chaque année, la Caisse des Écoles de Sceaux organise des séjours en montagne pendant les vacances scolaires de février.

Le départ est fixé au vendredi 8 février 1980 au soir et le retour au dimanche 17 février 1980 au matin.

Pour les enfants de 7 à 13 ans, 10 places ont été réservées à Saint-Jeoire (Haute-Savoie), 15 places à Passy à « La Combe-Fleurie » (Haute-Savoie) et 15 places à Marignier au « Bosson-Riant » (Haute-Savoie).

Pour les adolescents de 13 à 17 ans, 10 places ont été réservées à Saint-Nicolas-de-Véroce (Haute-Savoie).

Tarif dégressif selon le quotient familial.

Clôture des inscriptions : samedi 19 janvier 1980.

Se présenter muni :

- du livret de famille ;
- des bulletins de salaire des trois derniers mois ;
- du dernier extrait de rôle des contributions ;
- d'une fiche de paiement des allocations familiales ;
- des talons de pensions et retraites.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Caisse des Écoles, Mairie de Sceaux, premier étage.

## Service national - Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1980 devront se faire recenser entre le 1<sup>er</sup> décembre 1979 et le 31 janvier 1980.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil...).

## COLLECTE SÉLECTIVE DU VERRE

Chaque mercredi, les bennes à ordures ménagères de la ville ne collectent que le verre.

Toute la semaine, conservez chez vous bouteilles vides et emballages en verre dits « perdus ». Le mercredi matin, les poubelles sorties ne doivent contenir que du verre ; celles qui contiendraient des ordures ménagères d'un autre type ne seront pas ramassées.

Tous renseignements complémentaires aux Services Techniques de la Mairie de Sceaux, 15, avenue de Verdun. Tél. 661.29.50, poste 338.

## Des travaux dans la ville

### Voirie

La réfection partielle de la chaussée et des trottoirs de la rue de l'Yser est en cours. La technique utilisée, bi-couche, permet d'obtenir des résultats satisfaisants pour un coût modéré.

### Rue Piétonne

Une aire de stationnement pour les minibus et les deux roues sera aménagée à l'entrée est de la rue piétonne à l'angle formé avec la rue de Penthièvre. Ceci afin d'éviter que les automobilistes ne continuent à utiliser ces emplacements réservés.

### Maison des Jeunes et de la Culture

Le remodelage des accès de la MJC laissera une grande part à un pavage à l'ancienne qui contribuera à compléter le cadre « historique » de cette demeure. Un parc ou une aire de stationnement pour deux roues sera aménagé à l'intérieur de la cour. Les caractéristiques du parking à voitures seront améliorées de façon à permettre le stationnement de cinq véhicules sans porter atteinte à la libre circulation des piétons sur le trottoir.

### Éclairage public

A l'occasion des opérations de voirie, l'éclairage public des rues Pasteur, Quesney, Champin et Madeleine-Crenon va être totalement repris. Les anciens supports seront déposés, les nouveaux appareils équipés de lampes à sodium haute pression étant placés sur les supports EDF de façon à limiter au minimum l'encombrement des trottoirs.

### Gaz

Le Gaz de France a entrepris des travaux de pose d'une conduite de gaz destinée à alimenter les riverains de l'avenue de Bourg-la-Reine. Ces travaux s'étalent sur une durée de quarante-cinq jours depuis le 22 octobre et nécessitent une interdiction du stationnement sur cette artère. Ces travaux font suite aux travaux de réfection des joints sur la conduite de transport à haute pression qui emprunte également cette voie.

### Eaux usées

Les services de la Direction Départementale de l'Équipement ont entrepris la pose d'une canalisation d'eaux usées dans le chemin d'Arcueil destinée à compléter les ouvrages existants.

## Vélo-Club Scéen

Dans le numéro 89 de septembre 1979 du Bulletin Municipal, nous vous avons annoncé la création du VCS : le Vélo-Club Scéen, et nous vous avons informé de nos projets.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de rendre compte de la mise en route de nos activités puisque, depuis le dimanche 28 octobre, les cyclotouristes se retrouvent tous les dimanches matin à 9 heures sur le parking Penthièvre pour une sortie d'une quarantaine de kilomètres.



C'est là aussi que vous pouvez rencontrer les dirigeants du Club pour obtenir tous renseignements ou adhérer. Vous pouvez également vous inscrire au magasin « Electrolux » 45, rue Houdan (rue piétonne) où vous pouvez rencontrer M. WIRTZLER, Directeur sportif du Club.

## Club Scéen des Anciens des Blagis

Le Club ouvrira, à partir du 19 novembre 1979, un cours d'activités physiques du Troisième Âge au Gymnase des Blagis 2, rue Léo-Delibes.

Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire au Club 2, rue du Docteur-Roux, les lundi et jeudi de 14 h 30 à 18 h.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à M<sup>me</sup> LECOINTE 9, villa Gounod à Sceaux. Tél. 350.69.05, après 18 h 30.

## A Cœur Joie

L'Association « A Cœur Joie » de Sceaux vous propose (au 10, sentier de la Tour) :

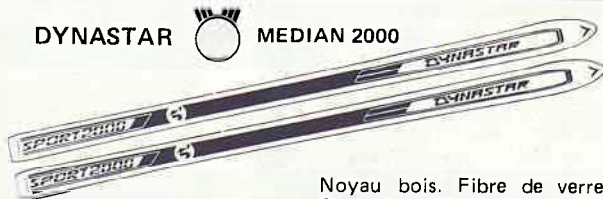
- pour les 5 à 7 ans : « La Cantourelle », tous les mercredis de 11 h à 12 h ;
- pour les 8 à 13 ans : « La Chanterie », tous les mardis de 17 h à 18 h ;
- à partir de 18 ans : La Chorale, tous les lundis de 20 h 30 à 22 h 30.

Pour tous renseignements complémentaires : Martine BRENAS, 660.11.50. Venez chanter avec nous, nous vous attendons !

# TOUJOURS GAGNANT CHEZ SPORT 2000

SPORTS SCÉENS 112, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.03.67

DYNASTAR  MEDIAN 2000

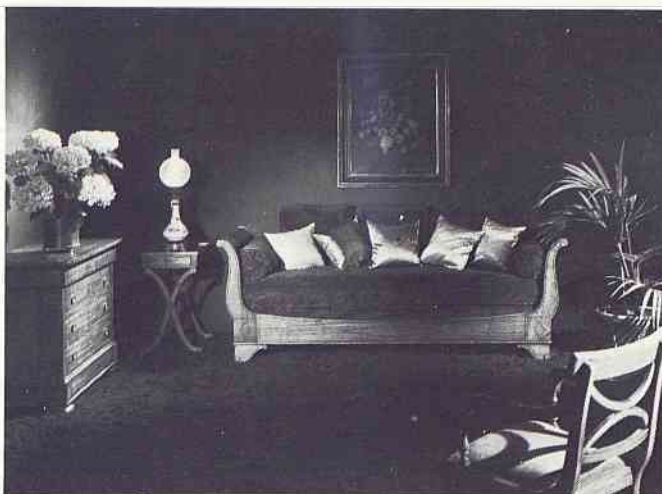


Noyau bois. Fibre de verre.  
Carres supérieurs métal. Ski  
Facile Neige dure . . . . . 425

N°1 DU SPORT



S  
A  
D



L. POUZADOUX J.-P. BEAUHAIRE  
DÉCORATEURS A.E.E.B.

137, rue Houdan  
92330 SCEAUX  
☎ 660.03.94

canapés, bibliothèques  
tapisserie, tenture murale

deglane

ALIMENTATION NATURELLE

*La Sadrade*

PRODUITS DIÉTÉTIQUES

Produits frais — spécialités macrobiotiques — livraisons à domicile  
112 bis, rue Houdan SCEAUX (en face de la poste) ☎ 702.02.07

deglane

**AMBULANCES  
TRANSCONTINENTALES**

tous transports,  
jour et nuit

☎ 660.01.23

9, rue des écoles  
92330 SCEAUX

ENTREPRISE CONVENTIONNÉE — R.M. n° 314 509 431 00016

deglane

**JB HORLOGER**  
bijoutier-réparations

ventes de montres, pendules, réveils

M. BATAIS - 114 bis, rue Houdan  
Tél. 661.17.30

fo

**MIROITERIE 102**

ateliers et bureaux

Raymond DJIAN

ANTONY

102, avenue Aristide-Briand  
Tél. 666.09.66 — 237.23.10

**ISOBAIE**

VITRERIE — DEMI-GROS — DÉTAIL — ENCADREMENTS

deglane

**A. ORTIN**

15, av. Georges Clémenceau  
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION

INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES

RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

DF



RÉDUISEZ VOS IMPÔTS AVEC NOTRE SERVICE 5000

consultez-nous

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

un service bancaire complet grâce à ses spécialistes

106, rue Houdan  
92330 SCEAUX  
Tél. 350 57 65



deglane

VENTE · ACHAT · LOCATION

ACCORD · RÉPARATION TOUTES MARQUES · PIANOS MÉCANIQUES

**OCCASIONS**

PLEYEL · ERARD · GAVEAU  
STEINWAY · BECHSTEIN  
BLÜTHNER, etc.

Pianos



**Bédel  
Masson**

25, rue de la Tour  
92240 MALAKOFF

Téléphone : 657.08.18

**DÉPOSITAIRE**

SAUTER · PETROF · BENTLEY  
RAMEAU · WEISS  
BALDWIN, etc.

deglane

# petites annonces

## OFFRES D'EMPLOIS

La Maison de Retraite Communale Marguerite-Renaudin recrute une infirmière diplômée à temps partiel et deux aides-soignantes avec C.A.P.

Adresser demandes à M. le Directeur de la Maison de Retraite, 4, rue Marguerite-Renaudin à Sceaux.

Le Syndicat d'initiative recherche une employée pour travail de bureau, en contact avec le public.

Se présenter au Syndicat d'initiative, 68, rue Houdan à Sceaux (ancienne Mairie).

## DEMANDE D'EMPLOI

Secrétaire sténodactylo, 33 ans, cherche poste à mi-temps (le matin) à Sceaux ou proches environs. Tél. 661.19.23.

## COURS PARTICULIERS

Étudiant en troisième année d'une école supérieure de commerce, diplômé de la chambre de commerce espagnole, donnerait cours d'espagnol jusqu'à la terminale. Tél. 350.48.08.

Élève-ingénieur donnerait cours de mathématiques et de physique de la sixième à la terminale. Tél. 350.48.08 après 18 h 30.

Étudiante licenciée anglais et allemand, donnerait cours d'anglais et d'allemand tous niveaux. Tél. 661.25.78.

Jenne femme diplômée, de langue maternelle anglaise, donnerait cours d'anglais et de conversation tous niveaux. Tél. 660.75.15.

Élève-ingénieur de l'École spéciale de travaux publics donnerait cours de mathématiques tous niveaux. Tél. 660.75.15.

## IMMOBILIER

A vendre dans immeuble récent (1973) en pierres de taille à Sceaux-centre, 3 pièces, salle de bains et w.-c. marbre, cuisine équipée. Tél. 660.68.84 aux heures des repas.

Professeur Lycée Lakanal cherche à louer 3 pièces ou petit pavillon. Loyer modéré. Tél. 660.35.11, le soir de préférence.

Jeune couple 30 ans, sans enfant, cherche à louer 2 pièces, cuisine, salle de bains, dans pavillon, en contrepartie de menus travaux. Tél. 320.83.01 (le matin aux heures de bureau).

## VENTES

A vendre table de salle à manger pliante, ovale, 6 places. Dimensions ouvertes :

1,60 m x 0,90 m. Épaisseur fermée : 18 cm. Très beau revêtement blanc et brun. Excellent état. Prix : 600 F (valeur à neuf : plus de 1 500 F). Tél. 350.43.87, après 18 h 30.

A vendre table en marbre clair bon état (210 x 102), deux pieds en pierre indépendants. Tél. 661.25.31, le soir.

A vendre bottes de moto neuves, pointure 44-45. Prix : 250 F. Tél. 664.06.83.

A vendre : jumelles 8x30 avec pochette Sternoptik, made in Germany, valeur 250 F), prix : 120 F; carabine à air comprimé de compétition, prix : 170 F; raquette de tennis « Australian » prix : 50 F. Tél. 660.24.56, le soir.

A vendre une machine à laver « Calor » : 150 F, et un chauffe-eau « Chaffoteaux et Maury » : 300 F. Tél. 702.63.37.

A vendre Honda CB 400 T, 31.05.78, 32 000 km, porte-bagages, protège-carters, phare à iode H4. Prix : 6 500 F. Tél. 630.21.12, poste 9326, M. LEROUX.

A vendre dériveur 470, Morin 1973, n° 9041, tout équipé, remorque mise à l'eau. Prix : 8 000 F. Tél. 661.23.07.



## office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

OUVERT DE 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES  
LOCATIONS  
CONSTRUCTIONS NEUVES



### FONTENAY-AUX-ROSES

Pt imm. récent très bien situé s/jdins calmes près centre et Métro, beau liv. dble, loggia sud, entrée, 2 ch., cuis., s. de bns claire. Ch. centr. rad. Prix très intéressant : 285 000 F.

### ANTONY près Métro

Au 3<sup>e</sup> et dernier ét., asc., pt imm. 1970, pierre de taille, calme ds voie privée près écoles, beau séj., très gd balcon, 3 ch., cuis., s. de bns, nbreux plac., tout est neuf. Ch. centr. rad., garage et park. inclus 420 000 F.

### L'HAY-LES-ROSES

Rare DUPLEX 160 m<sup>2</sup> + terrasse sud, vue splendide, gd séjourn dble sud, 4 belles ch. + bureau + lingerie, s. de bns, s. d'eau, cab. toil., 3 w.-c. Ch. centr. rad. Imm. 1972, asc. Ds parc-garage et park. compris. 900 000 F.

### Métro Croix-de-Berny

Beau liv. dble, balcon sud, gde cuis., 1 ch., s. de bns, placards. Ch. centr. rad. Imm. récent, pierre de taille, asc. Box compris. 266 000 F.

### ANTONY Métro

Beau pav. impeccable, gde entrée, liv. dble sud, 4 ch., s. de bns + s. d'eau, cuis. magnif., jdin, sud. A voir. Prix : 538 000 F.

### ANTONY

Jolie rue calme, belle maison récente. Hall, liv. dble, gde cuis., 2 ch, s. de bns 1<sup>er</sup> ét. : 2 gdes ch., sous-sol total, gd garage, beau jdin. 735 000 F.

### ANTONY Métro

Beau quartier mairie, pav. meulière et crépi. Bonnes construction et toiture, intérieur à rénover, 3 pièces cuis., w.-c., s. de bns, grenier aménageable, ss-sol complet, magnif. jdin 650 m<sup>2</sup>. A voir. 450 000 F.

### ANTONY Métro

Quartier très résid. Magnif. villa neuve pierre de Bourgogne et crépi. Liv. dble + bureau, gde cuis. équipée, vaste hall avec bel escalier, 3 ch., s. de bns et s. d'eau + coquet appt en rez-de-jdin avec séj., 2 ch., s. de bns, gd garage. Chauff. mazout. Buanderie, beau jdin. Prix : 1 260 000 F.

### SCEAUX Le parc

Ds une des plus belles allées, splend. mais. réc. décorée, hall, gd salon et s. à manger avec sols en marbre. Belle cuis. chêne équipée s/terrasse et jdin ainsi que la ch. parents + 4 charmantes ch., gdes s. de bns et s. d'eau, ss-sol total, garage, très beau jdin. 1 750 000 F.

### SCEAUX Centre

Belle demeure sur joli parc. 7 pièces + grenier aménageable, ss-sol total, garage. 1 500 000 F.

151, RUE HOUDAN

(près de Multi-Sceaux)

☎ 660.17.45 +

# toutes assurances

151, RUE HOUDAN

(près de Multi-Sceaux)

☎ 660.17.45 +

# CABINET ROBERT

INCENDIE — ACCIDENTS — RISQUES DIVERS — VIE — ASSURANCES RECOURS

92330 SCEAUX

# service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
<b>NOVEMBRE</b>		
Dimanche 18 ...	Dr MOURROT 7, av. des Quatre-Chemins 350.17.36	M. VARIN 45, rue Houdan... 661.00.91
Dimanche 25 ...	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières ... 702.65.48	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux ... 661.10.59
<b>DÉCEMBRE</b>		
Dimanche 2 ...	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison... 661.16.05	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350.03.00
Dimanche 9 ...	Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan... 661.19.93	Mme LAVERDET 106, rue Houdan... 661.00.62
Dimanche 16 ...	Dr SILBERT 5, boulevard Colbert ... 661.07.82	Mme PHAN DUYEN 43, rue des Coudrais... 702.40.44
Dimanche 23 ...	Dr VERDON 31, rue des Pépinières ... 702.65.48	Mme THIÉBAUT 7, av. des Quatre-Chemins 661.16.12
Mardi 25 ...	Dr BENOUAISCH 138, av. du Gal-Leclerc... 660.74.87	Mme GAILLOT 127, rue Houdan... 702.77.97
Dimanche 30 ...	Dr BESNARD 46, av. du Pdt-F.-Roosevelt 661.02.45	M. VARIN 45, rue Houdan... 661.00.91

**Miadam S. ROCHELLE, chirurgien-dentiste** 83, rue Houdan vous prie de bien vouloir noter son nouveau numéro de téléphone : 702.38.46.

**Le Docteur Hubert DADOUN, Chirurgien-dentiste**, vous annonce l'ouverture de son cabinet depuis le 24 septembre 1979 au 31, rue des Pépinières. Tél. 702.65.48.

## En cas d'urgence

<b>POLICE-SECOURS</b> .....	17 350.27.02 350.27.03
<b>POMPIERS</b> .....	18 702.09.38
<b>CENTRE ANTI-POISONS</b> ..	205.63.29
<b>S.O.S.-MÉDECIN</b> .....	603.77.44 (pour appeler un médecin à toute heure si votre médecin habituel est indisponible)
<b>AMBULANCES NUIT ET JOUR</b> .....	631.69.22 (Service municipal)
<b>GAZ</b> (Service d'urgence) .....	660.87.82
<b>ÉLECTRICITÉ</b> (Service d'urgence) .....	677.47.00
<b>TAXI :</b>	
- Bourg-la-Reine .....	661.00.00
- Montrouge.....	656.94.00
<b>S.N.C.F.</b> (Renseignements)....	261.50.50

**entreprise  
générale  
d'électricité**



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES  
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION**

**R. SERVIGNAT & Cie**

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +  
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFELEC IV 742



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE

**entreprise PRIEZ**

22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES  
92-FONTENAY-AUX-ROSES

**service dépannage rapide**

AGRÉÉ G.D.F.

tel. 350-24-40

**ambulances**

☎ 631.69.22

Santé - Confort - Service

Vente et location

de cannes et béquilles • Matériel médical

**Service municipal - Toutes distances**

175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

éclairage électrique public - signalisation  
force - lumière - réseau électrique h.t., b.t.  
illumination de jardins  
éclairage de stades et grands espaces

17-17 bis RUE DU 14 JUILLET  
94270 KREMLIN-BICETRE  
Tél. 588.05.53/21.53

**G D**  
entreprises générales électriques GALLET-DELAGE  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 400 000 FRANCS

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

**Gines tel**

47, rue Houdan  
92330 SCEAUX  
☎ 350.00.03

**POMPES FUNEBRES  
GENERALES**



71, rue Houdan - Sceaux - Tél. 661.03.04

# à Sceaux, du 15 novembre au 31 décembre

## NOVEMBRE

- 16 - 21 h, aux Gêmeaux (49, avenue Georges-Clemenceau) : « Sol », par Marc Favreau. Variétés.
- 17 - 21 h, aux Gêmeaux : « Sol », par Marc Favreau. Variétés.  
23 h, aux Gêmeaux : « Soirée Québec », avec Yves Albert.
- 18 - 17 h 15, à l'ancienne Mairie (68, rue Houdan) : piano à quatre mains par Mercedes Alonso Proteau et Pierre-Frédéric Proteau : Mozart, Schubert, Debussy, Dvorak.
- 21 - 19 h, aux Gêmeaux : « Voyage surprise », film de Jacques Prévert.  
21 h, aux Gêmeaux : « Les visiteurs du soir », film de Marcel Carné.
- 23 - 21 h, aux Gêmeaux : « La Splendeur des Amberson », film de Orson Welles.
- 24 - 21 h, aux Gêmeaux : « Chansons de troubadours », par le Concert dans l'Œuf.
- 26 - 14 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Écoles) : « L'enfant et la lecture ». Conférence-débat animée par M. Bernard Holder. Participation aux frais : 5 F.
- 28 - 19 h, aux Gêmeaux : « Macbeth », film de Orson Welles.  
21 h, aux Gêmeaux : « Macbeth », film de Roman Polanski.
- 29 - 21 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture : réunion d'information sur le mouvement A.T.D.-Quart Monde. Pour tous renseignements : Mme Bertin, 21, allée de Trévise - Tél. 702.84.46.
- 30 - 19 h, aux Gêmeaux : soirée « poésie vivante » avec repas.

## DÉCEMBRE

- 3 - 14 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture : « La Chine aujourd'hui », relation de voyage par Geneviève Colboc, illustrée par Christine Genet. Participation aux frais : 5 F.  
16 h 30, à la Maison des Jeunes et de la Culture : « pot » offert aux femmes divorcées ou séparées souhaitant connaître l'U.F.C.S.
- 4 - 9 h 30 et 14 h 30, aux Gêmeaux : « Une plume dans la tête d'Anaïs Ponpon », par la Compagnie Dougnac (Théâtre pour enfants).
- 5 - 14 h 30, aux Gêmeaux : « Une plume dans la tête d'Anaïs Ponpon », par la Compagnie Dougnac.

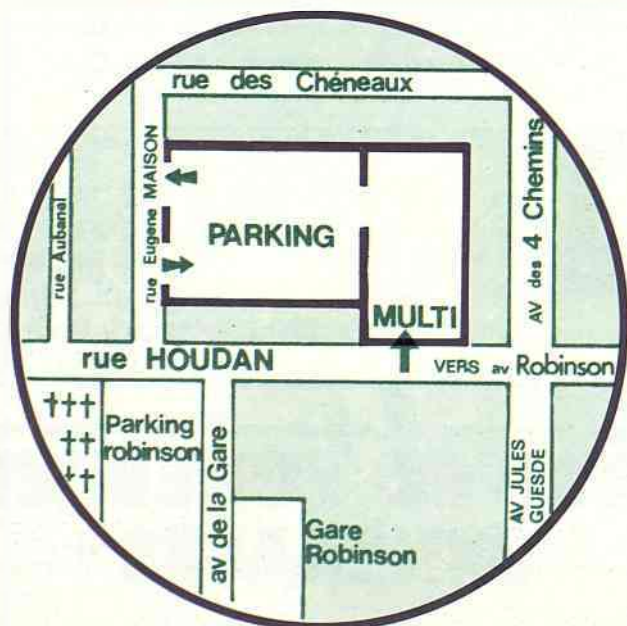
- 6 - (jusqu'au 10) au Centre Socio-Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : Foire aux Jouets. Renseignements : 660.51.18.
- 6 - 9 h 30 et 14 h 30, aux Gêmeaux : « Une plume dans la tête d'Anaïs Ponpon », par la Compagnie Dougnac.
- 7 - 9 h 30 et 14 h 30, aux Gêmeaux : « Une plume dans la tête d'Anaïs Ponpon », par la Compagnie Dougnac.
- 8 - 21 h, aux Gêmeaux : Patrick Abrial. Variétés.
- 9 - 10 h, à l'ancienne Mairie (68, rue Houdan) : Assemblée Générale Annuelle de la 363<sup>e</sup> section des Médailleurs Militaires de Sceaux - Renseignements : 661.16.67.
- 13 - 14 h 30 et 21 h, aux Gêmeaux : « Phèdre », par le Théâtre Kobold, mise en scène par J.-C. Grinevald.
- 13 - 18 h 30, à la Gendarmerie de Sceaux (4, rue du Maréchal-Joffre) : conférence organisée par l'Association des officiers de réserve des Hauts-de-Seine : « Transports aériens, incidences et interférences militaires et civiles ». Renseignements : M. Célo, 8, avenue de Verdun. Tél. 702.44.66.
- 14 - 14 h 30 et 21 h, aux Gêmeaux : « Phèdre », par le Théâtre Kobold, mise en scène par J.-C. Grinevald.
- 14 - Au Centre Socio-Culturel des Blagis : « Quand la musique entre dans la danse ». Renseignements : 660.51.18.
- 15 - 17 h 30 et 20 h 45, Leslie Wright et J.-C. Ribéra, piano et violoncelle. Renseignements : A.M.C.S. 88, rue du Lycée. Tél. 702.34.52.
- 16 - 17 h 15, à la salle du C.A.E.L. (6, chemin du Tennis à Bourg-la-Reine) : Les Musiciens du Roy. Musique baroque ; trio flûte, violoncelle, clavecin.
- 19 - Au Centre Socio-Culturel des Blagis : « Un bébé sur les bras », spectacle de marionnettes pour enfants. Renseignements : 660.51.18.

## Les expositions

- Jusqu'au 30 novembre, aux Gêmeaux : « Douze poètes faiseurs de revues introuvables ».
- Du 30 novembre au 21 décembre, à la Maison des Jeunes et de la Culture : peintures de Daniel Barbry et Jean-Pierre Bruneaud.

tous vos achats de tous les jours

# MULTI



**153, RUE HOUDAN  
92330 SCEAUX**

**PARKING  
COUVERT**

**ACCÈS DIRECT DU MAGASIN  
AU COFFRE DE VOTRE VOITURE**